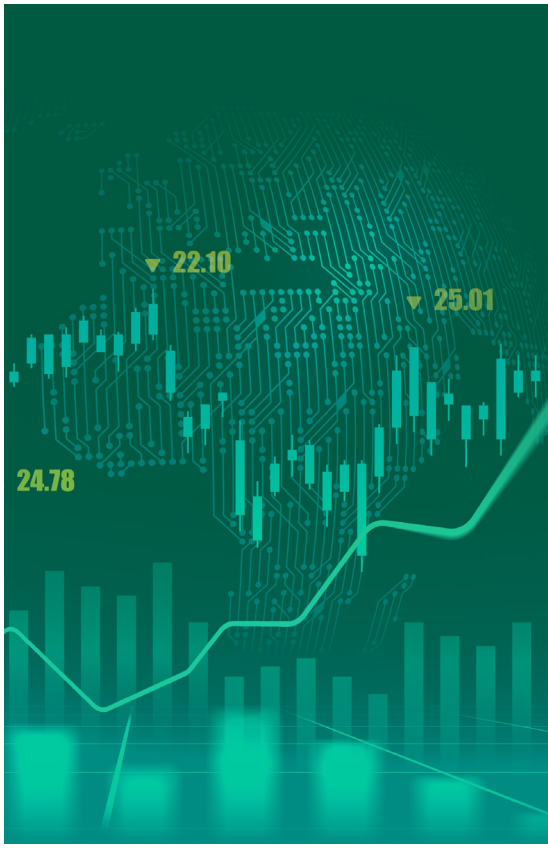
Ministère des Finances,
du Budget et du Portefeuille
Public

RÉPUBLIQUE DU CONGO
UNITÉ - TRAVAIL - PROGRES

RAPPORT ANNUEL SUR LA DETTE PUBLIQUE ANNÉE 2021





410 E AVENUE DU CARDINAL EMILE BIAYENDA, BP 2090 BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO
TÉL. : + 242- 281-58-70 ; FAX. : +242-58-53-36 EMAIL : CAISSECCA@GMAIL.COM

CAISSE CONGOLAISE
D'AMORTISSEMENT



Ministre des Finances, du Budget
et du Portefeuille Public

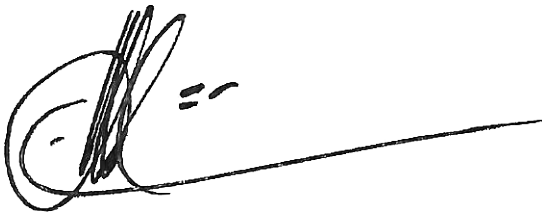
Rigobert Roger ANDELY

A l'instar des autres pays du continent africain, le Congo a connu une année 2021 principalement marquée par la persistance de l'impact négatif de la Covid-19 sur son économie. Dans cette conjoncture sanitaire inédite, l'État a dû faire montre de créativité face à des populations et des entreprises durement fragilisées par la pandémie et les conséquences des plans de riposte à celle-ci, adoptés sur le plan international. Sans attendre des concours financiers extérieurs, les autorités congolaises ont fait le pari de l'application de mesures d'ajustement exceptionnelles, pour relever une économie impactée par une crise profonde, en apportant un appui aux ménages et aux entreprises. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces mesures de soutien en rapport avec la pandémie, l'État congolais n'a bénéficié ni d'un appui budgétaire de la communauté internationale, ni d'une aide d'urgence du Fonds Monétaire International. Toutefois, afin d'honorer ses engagements en matière d'investissements et assurer un fonctionnement optimal de son administration, le Congo a eu recours à l'endettement. Dans un contexte d'atonie généralisée de l'économie, l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunt par l'État s'est apprécié de plus de 2 500 milliards de Francs CFA par rapport à l'année 2020. L'encours de la dette publique congolaise qui est de 8 130,56 milliards de Francs CFA en 2021, représente 116,05 % du PIB.

Ce taux d'endettement qui se présente largement au-dessus de la norme communautaire fixée à 70% du PIB, est dû en grande part à des difficultés rencontrées dans le cadre de négociations engagées par l'État, dans l'optique d'une restructuration de la dette publique. Dans le détail, la dette publique du Congo se répartit entre une dette extérieure de 4 078,26 milliards de Francs CFA, une dette intérieure de 4 052,31 milliards de Francs CFA, dont des Obligations du Trésor Assimilables (OTA), Bons du Trésor Assimilables (BTA) et des Obligation du Trésor (OT) de 1 114,005 milliards de Francs CFA. Sur le plan du remboursement de la dette, le Congo a décaissé en 2021 en principal et intérêts, 1 015,54 milliards de Francs CFA, contre 644,93 milliards de Francs CFA en 2020.

La dette extérieure du Congo est détenue à 43,95% par des créanciers bilatéraux, en tête desquels se trouve la Chine, qui représente à elle toute seule 1 262,04 milliards de Francs CFA, soit 31,86% du volume de la dette extérieure. Le volume restant est réparti entre des créanciers commerciaux (42,69%) et les créanciers multilatéraux (13,37%). La dette intérieure pour sa part se décompose en BTA, OTA, consolidation BEAC, Club de Brazzaville, emprunt obligataire, financement CNSS, dette commerciale et dette sociale. A partir de la présente édition du Rapport annuel sur la dette publique, nous publions pour la première fois, les statistiques relatives à la dette des plus grandes entreprises publiques du pays. Avec un chiffre d'affaires cumulé de 577, 67 milliards de Francs CFA, les 10 premières présentent un endettement de 2 420, 27 milliards de Francs CFA.

En 2021, la stratégie de gestion de la dette a été conduite avec comme objectif prioritaire, la sortie de la situation de non-viabilité de la dette publique. Dans cette optique, l'État du Congo a eu un recours très prudent à l'endettement. Nos efforts de restructuration de la dette ont buté sur des réticences de certains partenaires à accorder des allègements substantiels de leurs créances. Toutefois, il est à noter sur la période, la mise en œuvre de l'initiative pour la suspension du service de la dette (ISSD) du G20, qui a contribué à alléger de peu, le service de la dette. En dépit des multiples efforts consentis par le Gouvernement, les objectifs de viabilité de la dette fixés par le FMI pour le Congo n'ont pas été atteints. Le chantier demeure donc ouvert et, les principales orientations stratégiques pour atteindre ce cap portent entre autres sur la conclusion d'un nouveau programme avec le FMI et la conclusion d'un accord de restructuration de la dette commerciale avec Glencore.





SOMMAIRE

I - ABRÉVIATIONS 6
II - PROLEGOMENES 7
III - MISSIONS DE LA CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT 8
IV. CHIFFRES CLES 9
V. ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE 10
A. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 10
B. L'ENVIRONNEMENT NATIONAL 12
VI. L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE 18
A. PRÉSENTATION DE L'ENCOURS 18
B. LE STOCK DES ARRIÉRÉS. 19
C. EVOLUTION DE L'ENCOURS: 20
VII. NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE 2021 22
VIII. LES DECAISSEMENTS 24
IX. LES SOLDES ENGAGES NON ENCORE DECAISSES (SEND'S) SUR EMPRUNTS EXTERIEURS 26
X. REMBOURSEMENT DE LA DETTE 26
A. DETTE EXTERIEURE 31
1- COMPOSITION DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR CATÉGORIE DE CRÉANCIERS 31
2- COMPOSITION DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR DEVISES 32
3- COMPOSITION DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR TYPE DE TAUX D'INTÉRÊT 33
4- COMPOSITION DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR TYPE DE PRÊT 33
B. DETTE INTERIEURE 33
XII. INDICATEURS DE LA QUALITE DU PORTEFEUILLE 34
A. COÛT À FIN 2021 35
B. RISQUES À FIN 2021 35
RISQUE DE REFINANCEMENT 35
RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT 37
ENCADRÉ 1. OPÉRATIONS DE RACHAT DES VALEURS DU TRÉSOR 37
RISQUE DE TAUX DE CHANGE 38
XIII. DETTE DES DIX (10) ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS 38
XIV. CONCLUSION 41

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DU TAUX D'ENDETTEMENT EN % DU PIB 19

GRAPHIQUE 2: VENTILATION DES ARRIERES A FIN 2021 20

GRAPHIQUE 3: EVOLUTION DE L'ENCOURS SUR LES DOUZE (12) DERNIERES ANNEES 21

GRAPHIQUE 4: ENCOURS DES TITRES PUBLICS 23

GRAPHIQUE 5: DECAISSEMENT DETTE PUBLIQUE 2021 25

GRAPHIQUE 6: SITUATION DE REMBOURSEMENT EN PRINCIPAL ET INTERETS 27

GRAPHIQUE 7: REPARTITION DE L'ENCOURS EN POURCENTAGE DU PIB. 31

GRAPHIQUE 8: REPARTITION DE L'ENCOURS PAR SOURCE DE DETTE. 31

GRAPHIQUE 9: COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE PAR CATEGORIE DE CREANCIERS 32

GRAPHIQUE 10 : COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE PAR DEVISE 32

GRAPHIQUE 11: COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE PAR TYPE DE PRET 33

GRAPHIQUE 12: PROFIL DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2021 (EN MILLIONS DE F CFA) 35

GRAPHIQUE 13:PROFIL DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE INTERIEURE 36

GRAPHIQUE 14: REMBOURSEMENTS MENSUELS CONSOLIDES 2021-2023 36

GRAPHIQUE 15: REPARTITION DU STOCK DE LA DETTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES 41

TABLEAU 1: APPLICATION DE L'INITIATIVE DE SUSPENSION DU SERVICE DE LA DETTE (ISSD). 15

TABLEAU 2: HISTORIQUE DE LA NOTATION SOUVERAINE DU CONGO (2013-2020) 17

TABLEAU 3: PRESENTATION DE L'ENCOURS TOTAL DE LA DETTE A FIN 2021 18

TABLEAU 4: PRESENTATION DE L'EVOLUTION DE L'ENCOURS SUR LES DIX (10) DERNIERES ANNEES 21

TABLEAU 5:EVOLUTION DE L'ENCOURS DES TITRES PUBLICS A FIN 2021 22

TABLEAU 6: CARACTERISTIQUES DES PRETS SIGNES EN 2021 23

TABLEAU 7: EVOLUTION DES DECAISSEMENTS PAR CREANCIER 2012-2021 24

TABLEAU 8: SITUATION DES SEND'S AU 31 DECEMBRE 2021. 26

TABLEAU 9: SITUATION DE REMBOURSEMENT EN PRINCIPAL ET INTERETS 27

TABLEAU 10: REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL 28

TABLEAU 11: REMBOURSEMENT DES INTERETS 28

TABLEAU 12: EVOLUTION DES FLUX NETS. 29

TABLEAU 13: STRUCTURE DU PORTEFEUILLE PAR BAILLEURS 29

TABLEAU 14: INDICATEURS DES COUTS ET RISQUES DU PORTEFEUILLE PROJETE A FIN 2021 34



I - ABRÉVIATIONS

BEAC	BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
BTA	BON DU TRÉSOR ASSIMILABLE
CCA	CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT
CEMAC	COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE
CNDP	COMITÉ NATIONAL DE LA DETTE PUBLIQUE
DETTE CONVENTIONNEE	DETTE MATÉRIALISÉE PAR UNE CONVENTION SIGNÉE.
DETTE NON CONVENTIONNEE	DETTE CONSTITUÉE ESSENTIELLEMENT DES RESTES À PAYER DU BUDGET DE L'ETAT
DEPI	DIRECTION DES ETUDES, DE LA PRÉVISION ET DE L'INFORMATIQUE
FEC	FACILITÉ ELARGIE DE CRÉDIT
FCFA	FRANC DE LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE D'AFRIQUE
FMI	FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
GSDSP	GUIDE DES STATISTIQUES DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC DU FMI (PUBLIÉ EN 2011)
IADM	INITIATIVE D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE MULTILATÉRALE
IPPTE	INITIATIVE EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS
MSFP	MANUEL DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES DU FMI DE 2014
MD FCFA	MILLIARD DE FCFA
ML FCFA	MILLION DE FCFA
NSDD	NORMES SPÉCIALES DE DIFFUSION DES DONNÉES
OTA	OBLIGATION DU TRÉSOR ASSIMILABLE
OT	OBLIGATION DU TRÉSOR (EMPRUNT OBLIGATOIRE)
PIB	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
SDMT	STRATÉGIE DE DETTE À MOYEN TERME
SEND'S	SOLDES ENGAGÉS NON DÉCAISSÉS
XAF	FRANC CFA

II - PROLEGOMENES

La politique d'endettement et la gestion de la dette publique en République du Congo sont encadrées par la Constitution.

Outre, la constitution et la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances et l'Ordonnance n°6-2001 du 5 février 2001 complétant et modifiant l'ordonnance 30/71 du 30 décembre 1971 portant création d'une Caisse Congolaise d'Amortissement des emprunts souscrits par la République populaire du Congo, le cadre institutionnel a été renforcé par le décret 2008-56 du 31/03/08 portant creation, attribution et composition du Comité National de la Dette Publique (CNDP).

Au niveau communautaire et sous regional, le règlement n°12/07-UEAC-186-CM-15 portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les Etats membres de la CEMAC a mis au point plusieurs indicateurs de performances en matière de gestion de la dette conçus pour couvrir l'ensemble des opérations de gestion de la dette publique ainsi que de l'environnement général dans lequel ces opérations sont conduites.

En matière de diffusion de la dette publique, ce règlement fait obligation aux Etats de prendre les mesures nécessaires pour garantir la transparence du processus d'endettement public, assurer la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et la conservation des données et des informations relatives à la dette publique.

Les obligations de la Caisse Congolaise d'Amortissement nées de ce règlement peuvent se résumer en trois points :

- **répondre aux exigences législatives et contractuelles de diffusion de l'endettement du gouvernement central à toutes les entités nationales et étrangères ;**

- **répondre aux exigences législatives et contractuelles de diffusion de l'endettement et des garanties d'emprunt de l'ensemble du secteur public non financier à toutes les entités nationales et étrangères ;**

- **qualité et fréquences de la publication d'un bulletin statistique sur la dette ou d'un document équivalent traitant de la dette du gouvernement central, d'une stratégie d'endettement, d'un rapport périodique sur la dette publique.**

Toutes ces mesures visent le rétablissement des équilibres macroéconomiques et le renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette publique.

En effet, l'objectif de la gestion active de la dette est de « satisfaire les besoins de financement de l'Etat et ses obligations de paiement au moindre coût possible à moyen et long terme, en maintenant le risque à un niveau prudent.

Ainsi, la gestion de la dette publique consiste à établir une stratégie de gestion de la dette de



l'Etat capable de mobiliser le montant de financement voulu, de réaliser ses objectifs de coût et de risque ainsi que tous les autres objectifs que les autorités peuvent avoir fixé à la gestion de la dette publique, comme par exemple le développement et le maintien d'un marché de titres publics performant».

L'objectif fondamental reste donc de veiller à ce que tant le niveau que le rythme de croissance de la dette publique soient fondamentalement tolérable, et que son service puisse être assuré dans les situations très variables tout en respectant les objectifs de coût et de risques.

Cette gestion de la dette s'effectue dans le cadre d'une stratégie qui consiste à rechercher des financements stables et durables qui permettront de couvrir l'ensemble des besoins de financement de l'Etat mais en veillant à limiter l'exposition du portefeuille de la dette aux risques financiers et de contribuer au développement du marché domestique sous régional.

Ce deuxième numéro du rapport périodique sur la dette publique rend compte des emprunts intérieurs et extérieurs contractés directement par l'Etat et les emprunts intérieurs ou extérieurs contractés par les dix (10) plus grandes entreprises publiques au 31 décembre 2021.
Il s'adresse aux acteurs intervenant dans la formulation des politiques d'endettement, de gestion de la dette publique, de gestion budgétaires et monétaire et plus généralement, au grand public.

III - MISSIONS DE LA CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT

L'ordonnance-loi n°30-71 du 06 /12 /1971, portant création d'une Caisse Congolaise d'Amortissement des emprunts souscrits par la République populaire du Congo a mis en place une Caisse autonome chargée de la gestion de la dette publique en République du Congo.
La Caisse Congolaise d'Amortissement en sigle CCA ainsi créée, est un établissement public administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.
Le texte fondateur de 1971 a fait l'objet d'une actualisation au début des années 2000. Le nouveau texte (Ordonnance n°6-2001 du 5 février 2001) qui prend en compte les différentes évolutions législatives et réglementaires intervenus tant au niveau sous- régional que national, modifie et complète les dispositions du texte d'origine.
La structure en charge de la gestion de la dette publique (CCA), est placée sous la tutelle du ministère en charge des Finances et bénéficie de la garantie du Trésor public de la République du Congo. Elle est chargée de :

- **Procéder, pour le compte de l'Etat, aux emprunts à moyen et à long terme, sur le marché national et international ;**
- **Contrôler l'émission de tout emprunt public contracté en dehors d'elle ;**
- **Assurer la gestion des fonds d'emprunts à moyen et long terme ;**
- **Assurer le service de la dette à l'aide des fonds versés par le Trésor Public ;**
- **Proposer, au gouvernement, une politique d'endettement public conforme aux orientations**

du plan national de développement économique et social et aux ressources fiscales ;

- Contrôler les émissions des emprunts des organismes publics et des sociétés d'Etat ou d'économie mixte ;

- Effectuer le placement des excédents des ressources de l'Etat ou des fonds d'emprunt en attente d'affectation.

- Assurer le secrétariat permanent du Comité National de la Dette publique.

Outre la gestion de la dette publique, la CCA est notamment chargée d'effectuer la liquidation de l'actif et du passif de tout établissement public de crédit qui lui est confiée et de la gestion des dépôts et fonds spéciaux ainsi que de tout disponible confié par l'Etat ou une entité publique.

IV. CHIFFRES CLES

Chiffres clés Dette publique

		2020	2021
Dette publique	Encours (Md FCFA)	6596,13	8130,56
	% du PIB	111,1%	116,05%*
Dette publique Extérieure	Encours (Md FCFA)	3767,42	4116,56
	% du PIB	63,46%	58,75%
	Part en % de l'encours	57,11%	50,63%
Dette publique Intérieure	Encours (Md FCFA)	2828,71	4014,01
	% du PIB	47,64%	57,29%
	Part en % de l'encours	42,89%	49,37%

Dette publique Extérieure

		2020	2021
Coût et Risque	Coût apparent	4,8%	1,51%
	Durée de Vie Moyenne (années)	5,6%	9,6%
	Part de la dette à taux variables	18,5%	18,5%
Structure par Bailleurs	Bilatéraux	42,1%	43,95%
	Multilatéraux	12,1%	13,37%
	Commerciaux	45,8%	42,68%
Structure en Devises	$US	69%	66,50%
	FCFA & EUR	20%	23,04%
	Autres	11%	10,46%

** Ce ratio de 116,05% a été calculé sur un encours global incluant les arriérés de la dette intérieure en cours d'audit. En excluant ces arriérés, ce ratio tombe à 98,3%*



Dette publique Intérieure

		2020	2021
Coût et Risque	Coût apparent	4,8%	1,22%
	Durée de Vie Moyenne (années)	5,6%	5,6%
	Part de la dette intérieure avec taux fixe	100%	100%
Titres Publics: Structure par Instruments	BTA	3,84%	5,13%
	OTA	20,34%	18,8%
	OT	0,4%	2,82%
Reste à payer du budget de l'Etat	social	14,24%	17,22%
	Commercial	33,77%	30,31%

V - ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

A. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'économie mondiale aborde 2021, dans une position plus faible que prévu. Alors que se répand le nouveau variant de la COVID-19, Delta, les pays restreignent à nouveau les déplacements. Du fait de l'augmentation du prix de l'énergie et des ruptures d'approvisionnement, l'inflation est plus élevée et plus généralisée que prévu, en particulier aux États-Unis et dans de nombreux pays émergents et en développement. Les perspectives de croissance ont aussi été assombries par le repli du secteur immobilier chinois et la reprise plus lente que prévu de la consommation privée.

La reprise de l'économie mondiale se poursuit, malgré une résurgence de la pandémie. Les lignes de fracture ouvertes par la pandémie liée à la COVID-19 semblent plus persistantes. Les divergences à court terme ont laissé des traces durables sur les résultats à moyen terme. L'accès aux vaccins et l'appui précoce des pouvoirs publics sont les principaux facteurs à l'origine de ces écarts. La propagation rapide du variant Delta et la menace de nouvelles souches du virus ont accru l'incertitude quant au temps nécessaire pour surmonter la pandémie. Les choix des pouvoirs publics sont devenus plus difficiles, car ceux-ci font face à des difficultés multidimensionnelles (croissance modérée de l'emploi, hausse de l'inflation, insécurité alimentaire, recul de l'accumulation de capital humain et changement climatique) et disposent de peu de marge de manœuvre, ce qui a pour corollaire la contraction de l'économie mondiale.

A fin décembre 2021, la croissance mondiale s'est établie à 5,9 %, suite à une révision à la baisse résultant d'une dégradation de la situation dans les pays avancés, en partie due à des ruptures d'approvisionnement, et dans les pays en développement à faible revenu, principalement en raison de l'aggravation de la dynamique de la pandémie.

En effet, **dans les Pays avancés**, les perspectives de croissance sont revues à la baisse compte tenu de vastes réductions des stocks au deuxième trimestre, dues en partie a des ruptures d'approvisionnement, et du ralentissement de la consommation au troisième trimestre. Les perspectives pour les Etats-Unis ont été établies en tenant compte du projet de loi sur les infrastructures récemment adopte par le Senat et de la législation prévue pour renforcer le dispositif de protection sociale, ce qui représente environ 4 000 milliards de dollars de dépenses au cours des dix prochaines années. Le scenario de base prend également en considération les dons et les prêts au titre de l'instrument de l'Union européenne pour la relance (« Next Génération » de l'UE).

Dans **les Pays émergents et pays en développement**, Les prévisions ont été légèrement revues à la hausse par rapport à juillet 2021, à la suite des améliorations constatées dans la plupart des régions. En Chine, les perspectives ont été légèrement corrigées à la baisse en raison d'une réduction plus forte que prévu de l'investissement public. Hormis la Chine et l'Inde, les pays émergents et les pays en développement d'Asie voient leurs prévisions être légèrement abaissées en raison de la recrudescence de la pandémie. Les prévisions de croissance dans les autres régions ont été aussi impactées par ces révisions. Celles-ci s'expliquent en partie par une amélioration des évaluations pour certains pays exportateurs de produits de base, qui l'emporte sur les effets négatifs de l'évolution de la pandémie (Afrique subsaharienne, Amérique latine et Caraïbes, Moyen- Orient et Asie centrale). Par ailleurs, une demande intérieure plus forte que prévu dans les principales économies régionales renforce encore les prévisions pour 2021 (pays émergents et pays en développement d'Europe).

La croissance dans **les pays en développement à faible revenu**, a aussi été revue à la baisse. La lenteur des campagnes de vaccination est le principal facteur qui pèse sur la reprise. Selon l'analyse des services du FMI, les pays en développement a faible revenu ont engagé des dépenses de près de 200 milliards de dollars pour lutter contre la pandémie et de 250 milliards de dollars supplémentaires pour renouer avec leur trajectoire de convergence d'avant la pandémie. Les perspectives du marché du travail pour les travailleurs peu qualifiés et les jeunes demeurent relativement sombres par rapport a des autres groupes démographiques, ce qui témoigne d'un creusement des inégalités et d'un risque accru de basculement des revenus au-dessous des seuils de pauvreté extrême dans les pays qui composent ce groupe.

À court terme, **L'inflation** a atteint 3,9 % en moyenne dans les pays avancés et est projetée à 5,9 % dans les pays émergents et les pays en développement en 2022, avant de fléchir en 2023. En supposant que les anticipations d'inflation à moyen terme restent bien ancrées et que les effets de la pandémie s'atténuent, la hausse de l'inflation devrait ralentir à mesure que les perturbations des chaînes d'approvisionnement s'estompent, que la politique monétaire se resserre et que la demande se rééquilibre au profit des services plutôt que de la consommation de biens. La rapide augmentation des prix du carburant devrait également s'atténuer entre 2022–2023, ce qui contribuera à juguler l'inflation globale.



Le commerce mondial devrait ralentir en 2022 et 2023, à l'instar du rythme global de l'expansion. A supposer que la pandémie se calme en 2022, les problèmes d'approvisionnement devraient s'atténuer cette année. Le fléchissement connexe de la demande mondiale de biens contribuera également à combler les déséquilibres. Le commerce transfrontalier des services, en particulier le tourisme, devrait rester modéré.

Les marchés du travail se redressent, mais de manière inégale. Ils se remettent d'un choc catastrophique en 2020. Selon l'Organisation internationale du travail, la baisse des heures travaillées a représenté l'équivalent de 255 millions d'emplois a temps plein perdus. Toutefois, cette évolution s'opère à un rythme inégal selon les pays et les travailleurs.

B. L'ENVIRONNEMENT NATIONAL

En 2021, l'économie congolaise se remet progressivement de la crise profonde engendrée par la pandémie liée à la Covid 19. Le lancement d'une campagne de vaccination en mars 2021 a contribué à endiguer l'augmentation initiale du nombre d'infections et de décès liés à la maladie. Un soutien budgétaire a été fourni aux populations vulnérables et aux entreprises, sans aucun appui budgétaire de la communauté internationale ni aucune aide d'urgence du FMI. Cependant, les principaux indicateurs macroéconomiques laissent entrevoir une amélioration lente mais continue de la situation économique générale, particulièrement la situation des finances publiques et la position extérieure. Les fortes mesures d'ajustement prises par les autorités, ainsi que l'augmentation des cours du pétrole, ont contribué aux récentes évolutions favorables. L'allocation de DTS a fourni des ressources indispensables qui serviront à soutenir la reprise et à atténuer l'impact de la crise sur le pays.

La croissance du PIB réel a atteint -1,5 % contre -6,2 % en 2020, tandis que celle du PIB hors pétrole a atteint 5,5 % contre -8 % l'année dernière. L'inflation devrait rester modérée et relativement stable à 2%. En dépit d'un contrôle plus strict des dépenses, le déficit primaire hors pétrole augmenterait légèrement jusqu'à 17 % du PIB contre 15,2 % en 2020. Le solde des transactions courantes s'améliorerait, porté par l'augmentation des exportations de pétrole (12,1 % en 2021) après un déficit de 0,1 % en 2020.

La production pétrolière s'est contractée de 10,7% en 2021 et les principaux facteurs de l'évolution au cours de la première année de la pandémie ont été les restrictions liées à la COVID-19, qui empêchaient d'accéder aux gisements de pétrole, et les problèmes techniques temporaires rencontrés par une compagnie pétrolière.

En 2021, bien que l'accès aux gisements ait été globalement rétabli, l'insuffisance des investissements pendant la pandémie a empêché les grands opérateurs de relancer pleinement leur production. Parallèlement, ces compagnies sont en train de négocier avec les autorités congolaises de nouvelles conventions portant sur des allégements fiscaux.

L'activité hors secteur pétrolier reprend progressivement, les prévisions indiquant que l'on devrait passer d'une contraction de 8% en 2020 à une croissance de 5,5 % en 2021. Les impacts humanitaires et économiques négatifs de la pandémie sur le secteur hors pétrole (notamment le

préjudice porté par les confinements au commerce et aux services), les retombées négatives de la contraction du secteur pétrolier, les retards de remboursements des arriérés intérieurs au secteur privé et la vulnérabilité des bilans des banques s'estompent progressivement en 2021, mais la reprise reste freinée par le bas niveau des revenus et la faiblesse du marché de l'emploi.

L'assouplissement des confinements, le déploiement progressif des vaccins, les effets décalés des mesures économiques d'endiguement de la pandémie (notamment les dépenses sociales), les remboursements massifs d'arriérés intérieurs au quatrième trimestre 2020, la hausse des prix du pétrole, l'expansion des secteurs agricoles et miniers, le remplacement d'intrants importés par des intrants issus du circuit local par les grandes entreprises, la hausse de l'activité des services et l'amélioration de la confiance du secteur privé après les élections ont stimulé l'activité économique en dehors du secteur pétrolier en 2021.

Après s'être établie à un niveau modéré de 1,8 % en 2020, l'inflation totale moyenne s'est située à 1,4% en 2021. L'augmentation des prix des denrées alimentaires au début de la pandémie a été atténuée par le prélèvement dans les stocks alimentaires et l'ajustement de la logistique des transports. L'inflation hors alimentation est restée faible, en raison d'une activité économique en berne.
2021 était l'avant dernière année d'exécution du Plan national de développement (PND) 2018-2022. Pour rappel, ce PND avait pour ambitions, l'amélioration de la gouvernance, le renforcement du capital humain et la diversification de l'économie. Il tablait sur une reprise économique rapide doublée d'une croissance durable et inclusive.

Compte tenu de ces facteurs macroéconomiques, et avec l'espoir d'un retour de bon pied à la croissance de l'économie nationale, la politique budgétaire à moyen terme visait l'atteinte des objectifs suivants :

- **Préserver la croissance économique ;**
- **Favoriser le rétablissement de la stabilité du secteur financier ;**
- **Réduire le train de vie de l'Etat ;**
- **Poursuivre la réduction du déficit primaire hors pétrole ;**
- **Renforcer les efforts de lutte contre la corruption, souvent source de fraude fiscale afin d'accroitre la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques.**

En matière de gestion de la dette publique, la politique budgétaire à moyen terme avait pour cible la viabilisation de la dette publique en vue de la rendre soutenable.

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Comme il a été mentionné plus haut la pandémie de coronavirus a frappé sans précédent tous les pays en général et particulièrement les pays en développement, en engendrant une récession qui risque d'entraîner 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté. C'est



dans ce contexte que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont appelé les pays du G20 à mettre en place l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD).

L'ISSD aide les pays à concentrer leurs ressources sur la lutte contre la pandémie et à protéger la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes vulnérables. Depuis son entrée en vigueur le 1er mai 2020, elle a permis d'alléger le service de la dette de plus de 40 pays, pour un montant total d'environ 5 milliards de dollars.

L'environnement économique et financier en 2021 a été marqué entre autres, par la mise en œuvre de l'ISSD, l'adoption de la loi des finances 2022 et la signature de nouvelles conventions de financement avec la Banque mondiale et la BDEAC.

MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE DE SUSPENSION DU SERVICE DE LA DETTE (ISSD)

Le 15 avril 2020, le G20 annonçait un accord prévoyant la suspension entre le 1er mai et le 31 décembre 2020 des paiements en capital et intérêts de la dette due aux créanciers publics bilatéraux par les pays en développement. L'ISSD couvre potentiellement 77 pays, à savoir ceux relevant de la catégorie définie par l'Organisation des Nations unies (ONU) comme pays les moins avancés, ainsi que les pays IDA (qui peuvent emprunter à l'Association internationale de développement de la Banque mondiale).

Pour participer à l'initiative, les pays doivent faire une demande officielle de suspension du service de la dette à leurs créanciers bilatéraux, et bénéficier d'un financement du FMI (ce qui inclut ses outils d'assistance financière rapide que sont l'instrument de financement rapide [IFR] et la facilité de crédit rapide [FCR]).

Les pays bénéficiaires s'egagent à utiliser les ressources budgétaires dégagées pour les dépenses sociales, économiques de santé nécessaires à la gestion de la crise ; à divulguer tous les engagements financiers du secteur public et à ne pas contracter de nouveaux emprunts non concessionnels (autres que les accords conclus dans le cadre de l'initiative ou dans le respect des limites fixées par la politique relative aux plafonds d'endettement [DLP] du FMI, ou par la politique du Groupe de la Banque mondiale en matière d'emprunts non concessionnels).

Les trois phases concernées par cette initiative se déclinent comme suit:

- **Première phase:**

  - période : 1er mai au 31 décembre 2020 ;

  - durée: 4 ans dont 1 an de différé.

- **Deuxième phase:**

  - période :1er janvier au 30 juin 2021 ;

  - durée: 6 ans dont 1 an de différé.





- **Troisième phase:**

  - période : 1er juillet au 31 décembre 2021 ;

  - durée: 6 ans dont 1 an de différé.

Tableau 1: APPLICATION DE L'INITIATIVE DE SUSPENSION DU SERVICE DE LA DETTE (ISSD).

PAYS	DEVISE	SERVICE		ARRIERES	
		MONTANT	TRAITEMENT	MONTANT	TRAITEMENT
Belgique	EUR			45 485 237,88	Ce stock d'arriérés a été traité comme suit: * 9 112 305,31 ont fait l'objet d'un accord signé le 24 août 2021, avec Credendo dans le cadre de la 1ere phase l'ISSD. * 36 372 932,57 feront également l'objet d'un traitement dans le cadre de la 1ere phase l'ISSD. Après signature de cet accord, il n'y aura plus d'arriérés envers la Belgique.
INDE	USD	11 403 361,07	Le service global des 3 phases sera traité dans le cadre de l'ISSD comme suit: *1ere phase: 5 715 253,61 *2 ème phase: 3 520 737,74 *3 ème phase: 2 167 369,72	15 184 189,63	l'Inde n'a pas traité ces arriérés dans le cadre de l'ISSD. Les autorités indiennes acceptent le principe de traiter ces arriérés de façon bilatérale. Toutefois, ceux-ci pourront faire l'objet d'une conversion de créance pour le financement des différents projets au Congo.
RUSSIE	USD			31 939 529,02	Le traitement des arriérés envers la Russie s'est fait de la manière suivante: * 2 292 044,86: traité dans le cadre de la 1ere phase de l'ISSD. * 29 647 484,16: fera l'objet d'une conversion de créance pour le financement des différents projets dans les secteurs de santé, de l'éducation et de l'énergie (le projet est en cours d'élaboration).
TURQUIE	EUR	8 537 698,20	le service envers la Turquie concerne les 2ieme et 3ieme phase de l'ISSD, traité comme suit: *2ieme phase: 4 302 240,55 *3ieme phase: 4 235 457,65	19 535 819,75	Ce stock d'arriérés est traité dans le cadre de la 1ere phase de l'ISSD
BRESIL	USD	9 994 069,36	Le Brésil a appliqué les 3 phases de l'ISSD comme suit: *1ere phase: 4 939 999,97 *2ieme phase: 2 494 368,98 *3iemephase: 2 559 700,41		
SUISSE	EUR			8 277 988,66	La Suisse n'a pas appliqué l'ISSD. Toutefois, un accord particulier de traitement des arriérés qui prévoit le paiement des arriérés comme suit: * 2 759 329,55 payable en 2021,* 2 759 329,55 payable en 2022, *2 759 329,55 payable en 2023.
France	EUR	2 165 243,17	La France a appliqué les 3 phases de l'ISSD comme suit: *1ere phase: 535 806,82 *2 ème phase: 1 007 302,67 *3 ème phase: 622 133,68	56 536 259,17	Les arriérés envers la France ont été traités dans le cadre de la 1ere phase de l'ISSD.



CHINE	CNY	159 469 252,61	La Chine a accordé les 3 phases de l'ISSD comme suit: *1ere phase: 37 419 702,36 *2 ème phase: 61 166 504,54 *3 ème phase: 60 883 045,71		
CHINE	USD	128 869 111,31	Les trois phases de l'ISSD en USD avec la Chine se décline comme : *1ere phase:3 352 044,40 *2 ème phase: 79 295 438,70 *3 ème phase: 46 221 628,21		
KOWEIT	KWD	40 799,50	Le Koweït n'a participé qu'à la 1ere phase de l'ISSD.		
ARABIE SAOUDITE	SAR	4 483 449,24	La 1ere phase de l'ISSD a été signée. La deuxième phase est en cours de signature.		

Au titre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD), des accords de restructuration ont été signés avec :

- **la Chine ;**
- **la France ;**
- **la Belgique ;**

Certains accords de l'ISSD n'ont pu être conclus au 31/12/21. Ces reports ont concerné les créanciers bilatéraux suivants :

- **l'Inde ;**
- **la Russie ;**
- **la Libye ;**
- **Brésil.**

Le programme signé avec le FMI le 19 juillet 2019, avait fixé les objectifs de restructuration de la dette publique vers l'atteinte d'une cible de valeur actualisée de dette publique totale sur le PIB de 30% à l'horizon 2023.

Ainsi, la stratégie de gestion de la dette pour 2021 a consisté à ne pas porter l'endettement public à un niveau excessif ou de renchérir les coûts des emprunts publics. Elle a pour but de s'assurer que :

- **La dette publique soit renégociée ;**
- **Le niveau et le rythme de croissance de la dette redeviennent tolérables ;**
- **Le service de la dette publique soit régulièrement payé ;**
- **Les objectifs de coûts et risques soient réalisés.**

ACTIONS DES AGENCES DE NOTATION AU COURS DE L'ANNÉE 2021

Dans un contexte difficile marqué par les incertitudes liées à l'évolution de la pandémie de la Covid-19, les agences de notation ont opéré des séries d'actions plutôt baissières sur les notations souveraines des pays en développement au cours du quatrieme trimestre de l'année 2021.

Ainsi, Moody's et Standard & Poor's ont abaissé la note de la République du Congo respectivement à Caa2 et à CCC+ avec des perspectives stables. Quant à Fitch elle a attribué la note CCC.

Tableau 2 : HISTORIQUE DE LA NOTATION SOUVERAINE DU CONGO (2013-2020)

Moody's			S&P			Fitch		
Notation	**Perspec-tive**	**Date**	**Notation**	**Perspec-tive**	**Date**	**Notation**	**Perspec-tive**	**Date**
N/A	N/A	2020	**CCC+**	Stable	04/09/2020	**N/A**	N/A	2020
N/A	N/A	2019	**N/A**	N/A	2019	**CCC**	N/A	27/03/2019
Caa2	Stable	12/10/2018	**B-**	Stable	21/09/2018	**N/A**	N/A	N/A
B3	Négative	08/12/2017	**CCC+**	Stable	05/09/2017	**CC**	Stable	06/09/2017
B3	Stable	04/10/2016	**B-**	Stable	09/08/2016	**CCC**	N/A	11/08/2016
Ba3	Négative	13/11/2015	**B-**	Stable	09/02/2015	**B+**	Négative	18/09/2015
Ba3	Stable	11/10/2013	**B+**	Stable	22/10/2013	**B+**	Stable	11/10/2013

CONSULTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède à des consultations bilatérales avec ses membres, généralement sur une base annuelle.

Après la suspension du programme signé le 19 juillet 2019 en avril 2020, les services du FMI ont réalisé des consultations bilatérales avec le Congo.

L'analyse de viabilité de la dette (« AVD ») réalisée par le FMI dans le cadre des consultations de 2021 au titre de l'article IV a permis de conclure que la dette publique du Congo est jugée « viable » mais le pays est actuellement considéré « en situation de surendettement » dû à la persistance des vulnérabilités liées aux risques de liquidité et aux chocs négatifs sur les prix du pétrole. Les besoins immédiats en liquidités sont soutenus par l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Cependant, la restructuration des prêts commerciaux extérieurs et les remboursements des arriérés extérieurs et intérieurs ont influé de façon positive la dette publique.

En attendant l'apurement des arriérés extérieurs et la conclusion des négociations de restructuration en cours avec Glencore, dernier Trader à ne pas avoir conclu un accord avec le Congo au 31/12/21, la dette a été classée comme étant en « détresse ».



VI. L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE

A. PRÉSENTATION DE L'ENCOURS

A fin décembre 2021, la dette publique du Congo s'élève à 8 130,56 Milliards de FCFA, soit 116,05% du PIB 98,3%, en incluant les arriérés de la dette intérieure en cours d'audit contre 6596,13 Milliards FCFA soit 111,1% du PIB en 2020. On note une augmentation d'environ 18,87% en glissement annuel qui s'explique principalement par (i) la deterioration des termes de l'échange et la prise en compte des décaissements des titres publics (BTA et OTA).

La Dette publique est composée de 50,63% de dette extérieure contre 49,37% de dette intérieure. La situation de la dette se présente comme suit :

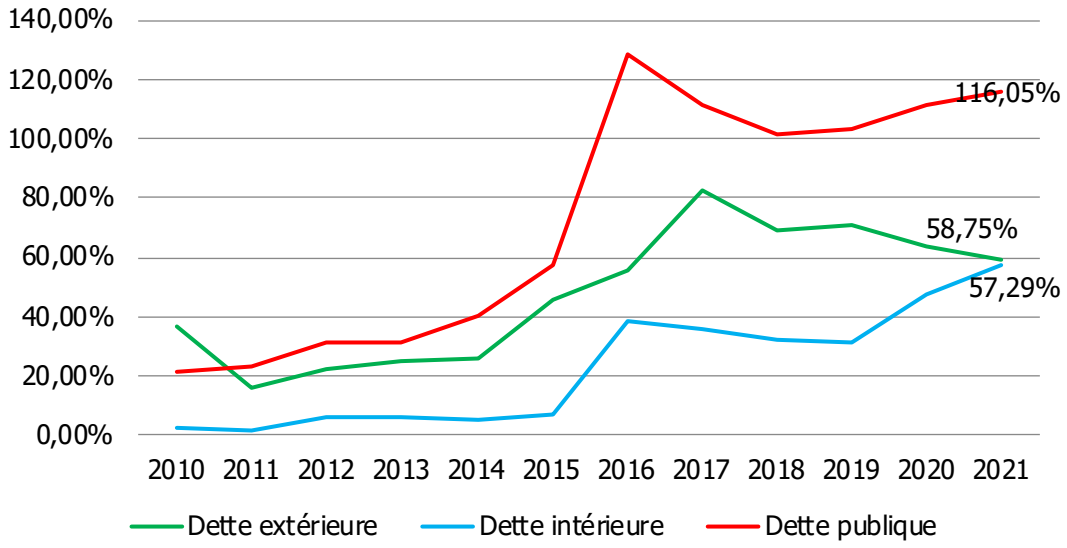
Dette Extérieure : 4 116,56 milliards de FCFA dont :
- **Encours hors arriérés : ..... 3 266,58 milliards de FCFA ;**
- **Arriérés : ..... 849,98 milliards de FCFA.**

Dette Intérieure : 4 014,01 milliards de FCFA dont :
- **Encours hors arriérés : ..... 2 105,87 milliards de FCFA ;**
- **Arriérés : ..... 1 908,13 milliards de FCFA.**

Tableau 3 : PRESENTATION DE L'ENCOURS TOTAL DE LA DETTE A FIN 2021

DESIGNATION	ENCOURS hors arriérés	ARRIERES			ENCOURS TOTAL	ENCOURS en %
		Principal	Intérêts	Total		
I- DETTE EXTERIEURE	**3 266,58**	**592,33**	**257,65**	**849,98**	**4 116,56**	**50,63%,**
1- DETTE MULTILATERALE	550,29	0	0	0	550,29	
2- DETTE BILATERALE	1 707,78	40,89	60,37	101,26	1 809,04	
Dont Chine	1 260,96	1,08	0	1,08	1 262,04	
3- DETTE COMMERCIALE	1 008,51	551,44	197,28	748,72	1 757,23	
Dont Traders	447,73	385,06	50,89	435,94	883,67	
II- DETTE INTERIEURE	**2 105,87**	**1 908,13**	**0**	**1 908,13**	**4 014,00**	**49,37%**
1- DETTE CONVENTIONNEE	2 105,87	0	0	0	2 105,87	
BGFI BANK	48,09	0	0	0	48,09	
BANQUE POSTALE	7,22	0	0	0	7,22	
BSCA	37,11	0	0	0	37,11	
- Emprunt obligataire (OT)	113,23	0	0	0	113,23	
- Obligations du Trésor Assimilable (OTA)	794,89	0	0	0	794,89	
- BTA	205,89	0	0	0	205,89	
- Financement Club de BZV	327,46	0	0	0	327,46	
Consolidation BEAC	572	0	0	0	572	
2- DETTE NON CONVENTIONNEE	0	1 908,13	0	1 908,13	1 985,06	
- Dette Commerciale déjà auditée	0	642,92	0	642,92	642,92	
-Dette commerciale en cours d'audit	0,00	573,78	0	573,78	573,78	
- Dette Sociale	0	691,43	0	691,43	691,43	
TOTAL DETTE (I + II)	**5 372.45**	**2 500,47**	**257,65**	**2 758,11**	**8 130,56**	**100%**

Graphique 1 : EVOLUTION DU TAUX D'ENDETTEMENT EN % DU PIB



On observe une tendance haussière du taux d'endettment. Au regard de cette tendance,une restructuration de la dette reste nécessaire pour en consolider la soutenabilité de la dette à moyen terme.

B. LE STOCK DES ARRIÉRÉS.

A fin décembre 2021, le montant total des arriérés est évalué à 2 758,11 milliards de CFA dont :

- **Arriérés extérieurs : .....849,98 milliards FCFA ;**
- **Arriérés intérieurs : .....1 908,13 milliards de FCFA.**

Les arriérés extérieurs représentent 20,65% du stock de la dette extérieure et 12,13% du PIB.
Les arriérés intérieurs représentent 47,54% du stock de la dette intérieure et 27,23% du PIB.

Le montant relativement élevé des arriérés s'explique principalement par :

- La suspension des paiements à l'égard de certains créanciers bilatéraux (Fonds d'Abu Dhabi et Angola) en attendant la signature des conventions de restructuration de ces dettes dans le cadre de l'initiative PPTE;

- La non-signature des accords de consolidation avec d'une part, une partie des créanciers fournisseurs ayant refusés de traiter leurs dettes conformément aux conditions de l'initiative PPTE pour le Congo, telles que présentées dans l'offre globale d'apurement faite par le Gouvernement le 13 février 2008 (près 50% des arriérés), et d'autre part, un des créanciers commerciaux extérieurs (Glencore) dont les négociations de restructuration de dette sont en cours de finalisation sous la période en revue;

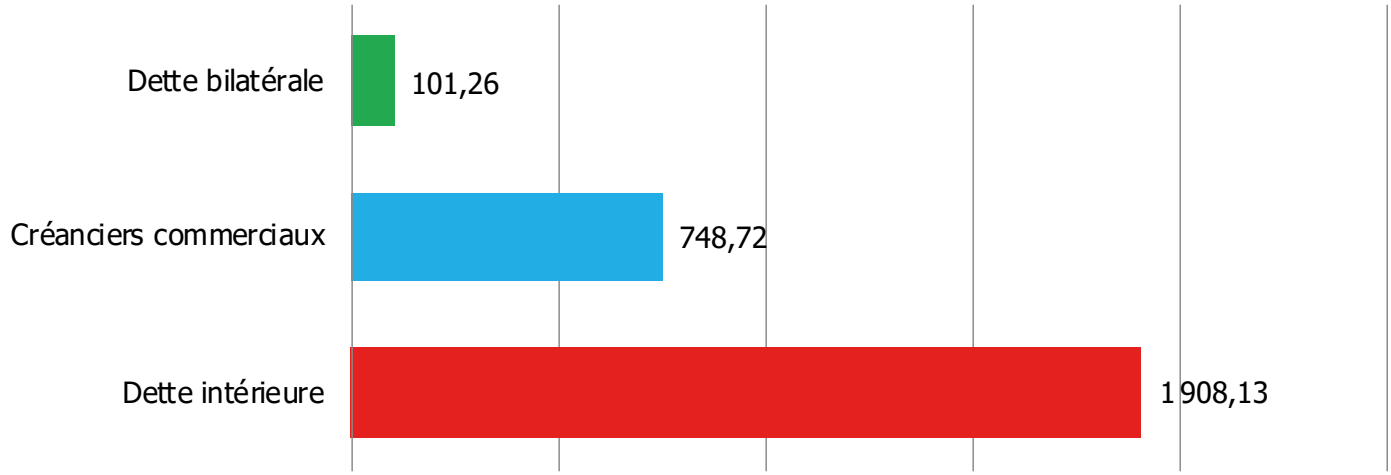
- La suspension des paiements d'une partie des arriérés de la dette intérieure en attendant

Il convient de noter que l'encours total de 2021 prend aussi en compte des arriérés intérieurs en cours d'audit et de vérification qui sont chiffrés à 893,81 milliards de FCFA dont 573,78 milliards de FCFA pour la dette commerciale et 320,03 milliards de FCFA pour la dette sociale.

les conclusions des audits en cours, confiés à des cabinets indépendants, recrutés sur une base concurrentielle.

Il sied de noter que les arriérés post PPTE (arriérés accumulés après l'atteinte du point d'achevement) sont totalement et immédiatement exigibles. Cependant, le traitement des arriérés PPTE est fonction de l'adhésion des créanciers au respect de la comparabilité de traitement selon les termes de l'initiative PPTE.
La ventilation des arriérés entre les créanciers est représentée dans le graphique ci-après :

Graphique 2: VENTILATION DES ARRIERES A FIN 2021



C. EVOLUTION DE L'ENCOURS:

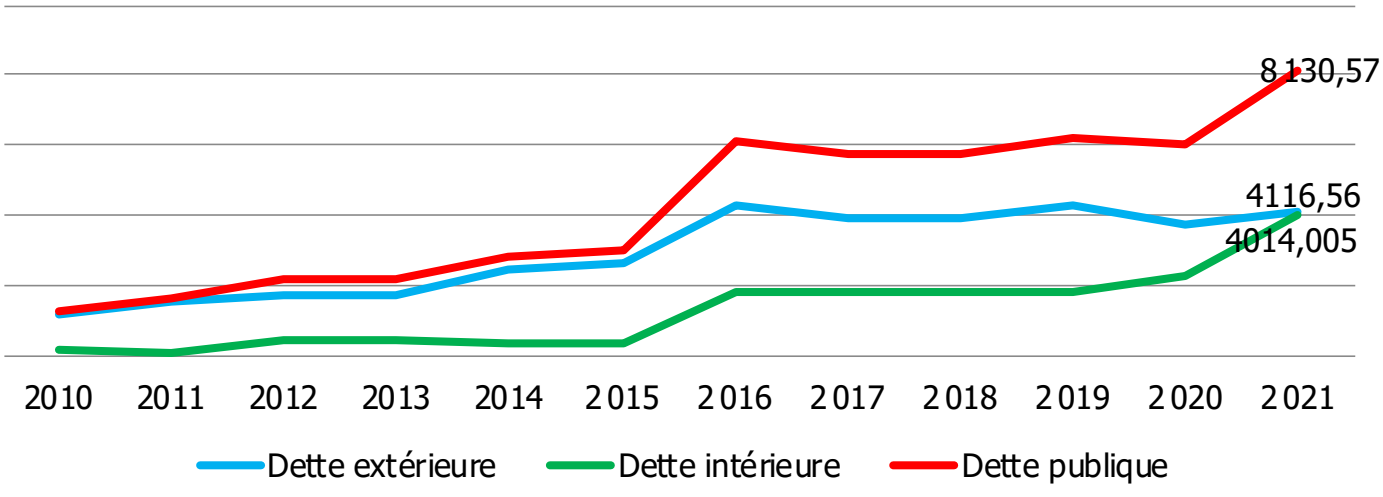
Le stock de la dette publique a globalement évolué à la baisse entre 2004 et 2010. Il est notamment passé de 3 945, 76 Milliards FCFA en 2006 (date du point de décision) à 1 565, 52 Milliards FCFA à fin décembre 2010 (point d'achèvement).

Cependant, le stock de la dette publique s'est de nouveau orienté à la hausse sur la période 2011-2021, en passant de 20% du PIB en 2010 à 116,05% du PIB en 2021.

Tableau 4: PRESENTATION DE L'EVOLUTION DE L'ENCOURS SUR LES DIX (10) DERNIERES ANNEES

En Mds FCFA	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dette Publique	2237,5	2260,61	2723,78	3036,41	3255,18	5940,94	5779,83	6134,91	6 596,13	8130,56
DP en % du PIB	32.1%	32.6%	39.13%	54.65%	70,06%	115,31%	90,93%	92,07%	111,1%	116,05
Dette Extérieure	1809,4	1839,14	2330,24	2650,75	2857,83	4 082.56	3969,69	4278,02	3767,42	4 166,56
dont arriérés	365,32	365,32	365,07	3564,92	435,39	453,28	520,45	734,92	774,66	849,98
DE en % du PIB	25,95%	26.54%	33.48%	47.71%	61,51%	79,24%	64,45%	71,70%	63,46%	58,75%
DE-Part en %	80,86%	80,35%	85,55%	87,29%	87,79%	68,71%	68,68%	69,73%	57,11%	50,63%
Dette Intérieure	428,14	421,47	393,38	385,66	397,35	1858,68	1810,14	1856,89	2828,71	4014,01
dont arriérés	428,14	421,47	393,38	385,66	185,11	1 094,37	1093,90	1 035 230	1 358 400	1 908 134
DI en % du PIB	6.1%	6.1%	5.6%	6,9%	8,6%	36,8%	28.48%	27,9%	47,64%	57,29%
DI-Part en %	19,14%	19,65%	14,45%	12,71%	12,21%	31,29%	31,32%	30,27%	42,89%	49,37%
DE en Milliard USD	**2,92**	**3,11**	**4,31**	**4,4**	**5,23**	**7,31**	**6,93**	**7,3**	**6,99**	**7,09**
PIB (en Md FCFA)	**6971.9**	**6927.2**	**6959.9**	**5555.6**	**4645,62**	**5 152,0**	**6356,32**	**6663**	**5937**	**7006**

Graphique 3: EVOLUTION DE L'ENCOURS SUR LES DOUZE (12) DERNIERES ANNEES





VII. NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE 2021

Dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit signé en juillet 2019 avec le FMI et qui a expiré en avril 2021, le Congo s'était engagé à ne plus contracté des prêts extérieurs non concessionnels durant toute la période du programme. Il est désormais astreint à un élément de concessionnalité de 35% au moins.

En conséquence, la politique d'endettement est restée prudente en 2021. En effet, la stratégie sous la période en revue a une fois de plus, porté principalement sur la mobilisation des ressources extérieures auprès des partenaires au développement. La politique des nouveaux financements en 2021 a été marquée par la recherche d'un maximum de prudence.

Pour faire face à la réduction de ses marges budgétaires accentuée par les impacts sanitaire, économique et social de la crise liée à la COVID-19, et pour atteindre une composition du portefeuille (encours de la dette publique) de 66 à 70% de dette extérieure et de 34 à 30% de dette intérieure, les autorités congolaises ont comme en 2020, opté de compléter les financement extérieurs classiques par le recours aux émissions de titres de dette sur le marché intérieur.

Ainsi, des opérations d'émission et de gestion des titres publics à souscription libre par adjudication ont été menées par le Trésor Public en 2021. En effet, le Trésor Public a été très actif sur le marché monétaire sous la période en revue.

Le compartiment des obligations du trésor assimilables (OTA) qui a connu sa première émission au premier semestre de l'année 2019, s'est davantage développé en 2021 avec pas moins de cinquante (50) émissions.

Au 31 décembre 2021, l'encours de ces titres publics s'élève à 1 114, 005 milliards de FCFA ventilés ainsi qu'il suit :

- **BTA : ……. 205,89 milliards de FCFA ;**
- **OTA :……. 794,89 milliards de FCFA ;**
- **OT : …….. 113,23 milliards de FCFA .**

Tableau 5 :EVOLUTION DE L'ENCOURS DES TITRES PUBLICS A FIN 2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BTA	-	10	46,610	142,112	107,715	205,888
OTA	-	-	-	153,500	575,250	794,887
OT	192 ,304	-	-	-	-	113,230
Encours total	**192,304**	**10**	**46,610**	**295,612**	**679,965**	**1 114,005**

Graphique 4: ENCOURS DES TITRES PUBLICS

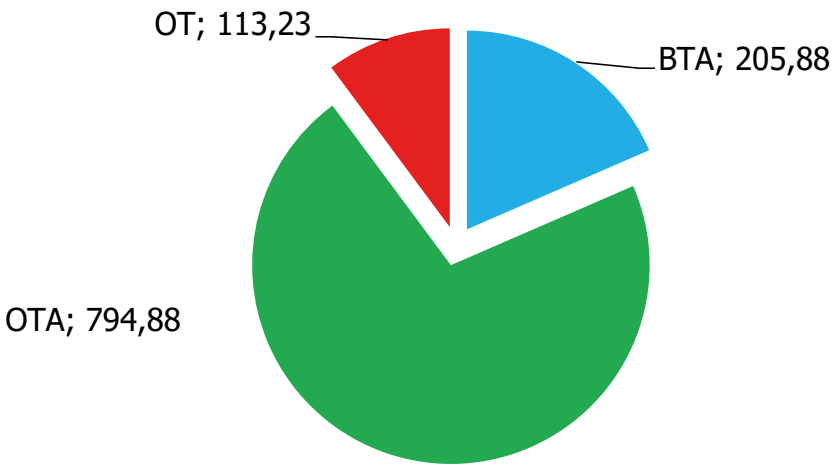


Tableau 6: CARACTERISTIQUES DES PRETS SIGNES EN 2021

CREANCIERS	OBJET DE FINANCEMENT	MONTANT DU PRÊT	DEVISES	TAUX D'INTERET	DUREE	DIFFERE	REMBOUR-SEMENT DU PRINCIPAL
IDA	**Financement additionnel au Projet de Riposte d'urgence à la COVID-19**	10 300 000	EUR	1,25%	30 ans	5 ans	25 ans
IDA	**Financement du Projet de renforcement du système de santé Kobikisa**	42 700 000	EUR	1,25%	30 ans	5 ans	25 ans
BADEA	**Projet d'aménagement de la zone industielle à Maloukou**	20 000 000	USD	1,5%	20 ans	5 ans	15 ans
BADEA	**Projet d'aménagement de la zone industielle à Maloukou**	30 000 000	USD	2,5%	20 ans	5 ans	15 ans
BDEAC	**Projet d'amenagement de la route Ndende-Doussala-Dolisie :section Dolisie-Kibangou (Corridor Libreville-Brazzaville)**	32 759 000 000	XAF	7%	10 ans	2 ans	8 ans
BDEAC	**Projet d'amenagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-Ndjamena (section Ouesso-Bangui)**	99 670 000 000	XAF	7%	10 ans	3 ans	7 ans



VIII. LES DECAISSEMENTS

1. Les décaissements effectués au cours de l'année 2021 se sont élevés à 119,06 milliards de Francs CFA contre 75,66 Milliards de FCFA en 2020.
Les décaissements proviennent exclusivement des créanciers extérieurs et se répartissent ainsi qu'il suit :

- **Créanciers multilatéraux : ..... 89,34 Milliards F CFA soit 75,04% ;**
- **Créanciers bilatéraux : ..... 29,71 Milliards F CFA soit 24,96%.**

Tableau 7: EVOLUTION DES DECAISSEMENTS PAR CREANCIER 2012-2021

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bilatéral	**211,15**	**182,11**	**331,68**	**147,5**	**235,59**	**294,55**	**23,37**	**120,79**	**16,13**	**29,71**
Part en %	97,70%	96,67%	98,12%	89,67%	86,62%	54,60%	34,75%	35,43%	21,32%	24,96%
CHINE	204,22	173,2	322,39	146,93	82,95	200,38	0	68,26	0	23,33
EXIMBANK OF INDIA	6,93	8,91	9,3	0,58	2,23	58,39	3,21	5,04	0,27	6,38
EXIMBANK OF TURK	0	0	0	0	115,67	0	0	0	0	0
BELFIUS BANK	0	0	0	0	13	15,88	7,13	14,38	0	0
AFD	0	0	0	0	0	4,14	11,83	33,11	15,86	0
ING	0	0	0	0	21,74	15,76	1,2	0	0	0
COMMERCIAL						208,23	0	0	0	0
Part en %						38,59%	0	0	0	0
AFREXIM BANK						208,23	0	0	0	0
Multilatéral	**4,98**	**6,27**	**6,34**	**16,98**	**36,38**	**36,7**	**43,88**	**220,17**	**59,53**	**89,34**
Part en %	2,30%	3,33%	1,88%	10,32%	13,38%	6.80%	65,25%	64,57%	78,68%	75,04%
BADEA	0,04	0,23	0,28	1,63	2,81	0,16	0	0	0,08	0
BDEAC	0	0	0	0	20	0	0	0	15	16,86
BIRD	0	0	0	0,07	2,38	2,83	8,51	12,85	8,53	19,55
FAD	0	0	0	7,61	3,12	3,81	1,18	2,85	5,48	6,44
FIDA	1,9	0,23	0,38	1,04	0,51	1,59	0,12	1,52	1,21	1,11
IDA	2,08	5,33	5,68	6,63	7,56	11,49	15,84	18,41	23,67	36,75
BAD	0	0	0	0	0	16,82	18,23	158,43	5,56	8,63
FMI	0	0	0	0	0	0	0	26,12	0	0
OPEP	0,96	0,48	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Général	**216,13**	**188,38**	**338,03**	**164,5**	**271,97**	**539,48**	**67,25**	**340,96**	**75,66**	**119,06**

Sur les cinq (5) dernières années, les décaissements les plus importants ont été enregistrés au cours de l'année 2017, traduisant ainsi la raréfaction des ressources concessionnelles en raison notamment des difficultés économiques rencontrées par les bailleurs traditionnels. Il est à relever, une baisse des concours consentis par les principaux bailleurs de l'OCDE.

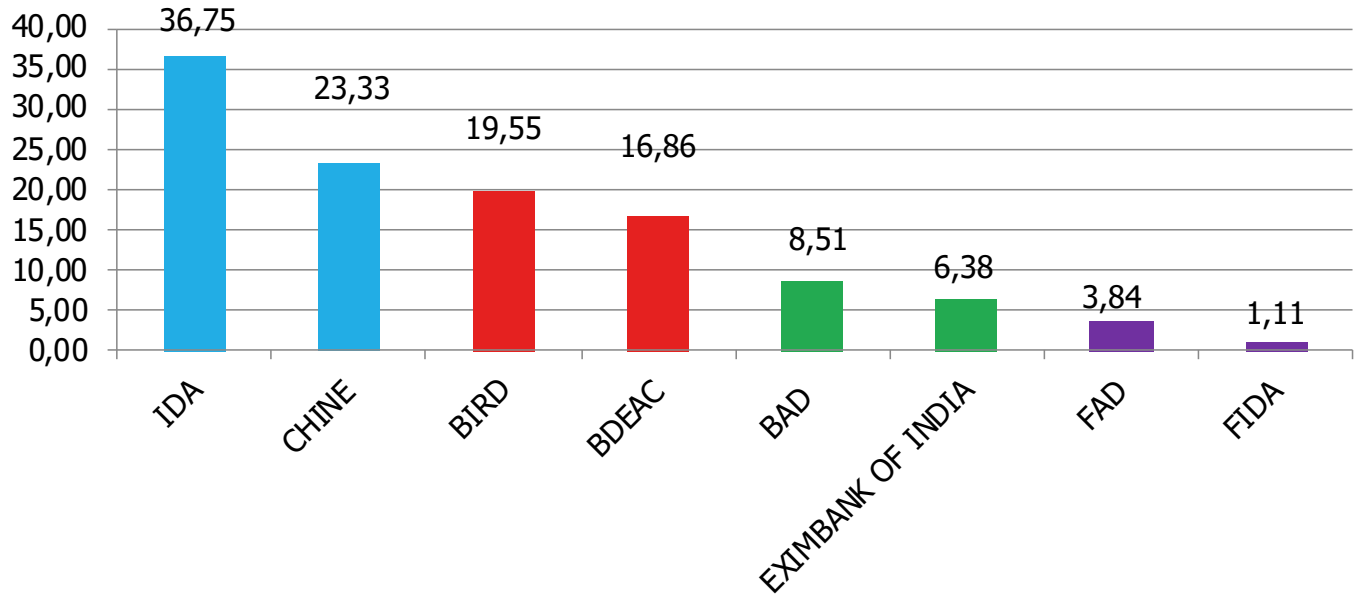
Les décaissements des nouveaux partenaires économiques, tels que la Chine, la Turquie ou les fonds Arabes qui avaient pourtant permis de compenser la baisse des concours des bailleurs traditionnels ont également connu un ralentissement.

Les créanciers Multilatéraux représentent 75,04% de l'ensemble des décaissements extérieurs de 2021. Le groupe de la Banque mondiale est le premier créancier multilatéral avec 47,29% du total des décaissements multilatéraux. En effet, l'AID avec un tirage de 36,75 milliards de FCFA soit 30,87% et la BIRD avec un montant de 19,55 milliards de F CFA soit 16,42% place incontestablement le groupe de la Banque mondiale au n° 1 des décaissements reçus en 2021. Il est suivi par la BDEAC avec 16,86 milliards de FCFA de décaissement soit 14,16%. Viennent ensuite, le groupe BAD/FAD avec 15,07 milliards F CFA soit 12,66% et le FIDA 1,11 milliard de F CFA soit 0,93%.

Il est à noter que la Banque de développement régional (BDEAC), après une quasi absence sur l'échiquier national, se révèle avec 14,16% des décaissements enregistrés en 2021.

Les créanciers bilatéraux représentaient 24,96% de l'ensemble des décaissements extérieurs de 2021. La Chine (Eximbank) avec 23,33 milliards F CFA soit 19,60% et l'Inde (Eximbank) avec 6,38 milliards F CFA soit 5,36%.

Graphique 5: DECAISSEMENT DETTE PUBLIQUE 2021





IX. LES SOLDES ENGAGES NON ENCORE DECAISSES (SEND'S) SUR EMPRUNTS EXTERIEURS

A fin décembre 2021, les SEND'S s'établissaient à 590,3 milliards de FCFA et concernaient uniquement les créanciers multilatéraux et bilatéraux.

Tableau 8: SITUATION DES SEND'S AU 31 DECEMBRE 2021.

RUBRIQUES	SEND'S
I- Multilatéraux	**206,63**
Banque mondiale	101,86
AID	76,35
BIRD	25,51
Groupe BAD/FAD	96,47
BAD	82,38
FAD	14,09
Divers Créanciers multilatéraux	8,3
BADEA	6,26
FIDA	0,41
OPEP	1,63
II- Bilatéraux	**383,67**
AFD	114,02
EXIMBANK CHINE	209,66
EXIMBANK INDE	59,99
III- Commerciaux	**0**
TOTAL GENERAL	**590,3**

L'importance relative des SEND'S s'explique en partie par la lenteur pris dans l'accomplissement des conditions préalables à l'entrée en vigueur de certains prêts imputable au fonctionnement timoré de l'Administration en 2021 en raison de la pandémie du Covid-19.

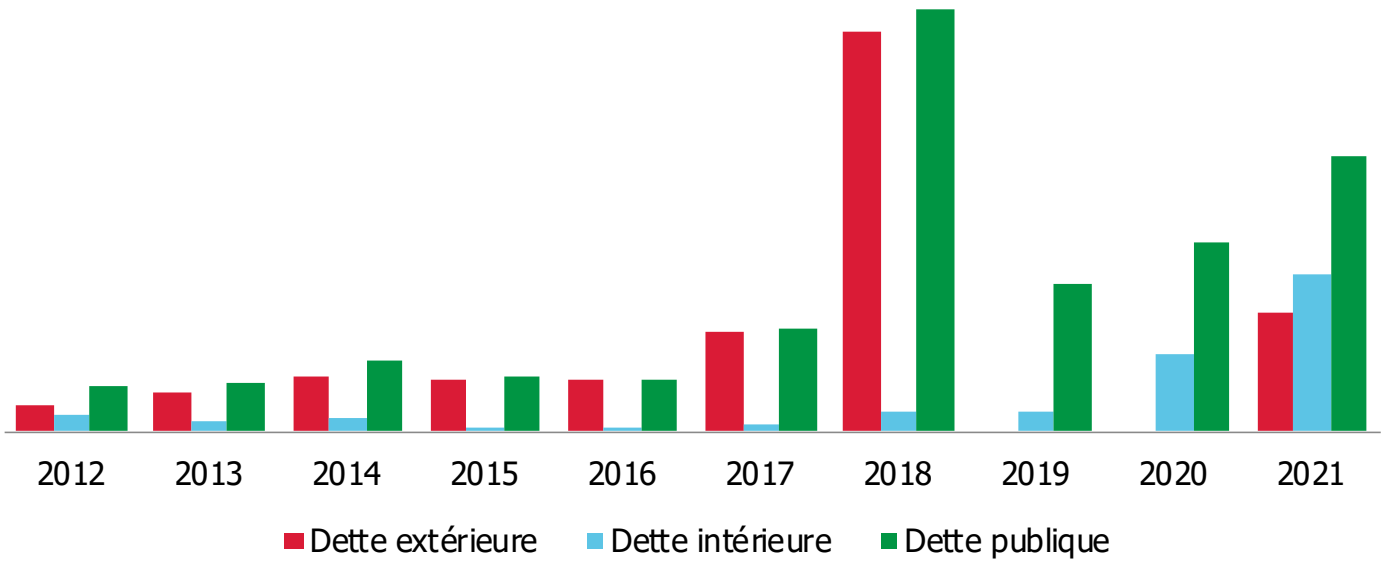
X. REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Le remboursement en principal et intérêts se chiffre à 1 184,77 milliards de FCFA en 2021 contre 644,93 milliards de FCFA en 2020 soit dette extérieure 475,56 milliards de F CFA et dette intérieure 709,21 milliards F CFA. On constate une hausse de près 45,56% en glissement annuel. Cette hausse est due principalement à la prise en compte des paiements envers les tradeurs (234,48), des remboursements des BTA et aux tombées de certaines échéances des Obligations du Trésor (364,20).

Tableau 9: SITUATION DE REMBOURSEMENT EN PRINCIPAL ET INTERETS

Catégories	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dette Extérieure										
Principal	73,25	120,14	178,81	162,18	157,36	258,34	1242,6	278,13	318,25	413,21
Intérêts	14,37	15,2	14,33	16,2	18,18	81,99	121,38	154,04	57,88	62,35
Total	87,62	135,34	193,14	178,38	175,54	340,33	1364	432,17	376,13	475,56
Dette Intérieure										
Principal	63,92	37,83	47,53	15,09	4,98	11,79	48,08	48,08	251,11	660,14
Intérêts	0	0	0	0	0	0	23,94	20,81	17,69	49,07
Total	63,92	37,83	47,53	15,09	4,98	11,79	72,02	68,89	268,8	709,21
Total Général										
Principal	**137,17**	**157,97**	**226,34**	**177,27**	**162,34**	**270,13**	**1290,7**	**326,21**	**569,36**	**1073,35**
Intérêts	**14,37**	**15,2**	**14,33**	**16,2**	**18,18**	**81,99**	**145,32**	**174,86**	**75,57**	**111,42**
Total	**151,54**	**173,17**	**240,67**	**193,47**	**180,52**	**352,12**	**1436**	**501,07**	**644,93**	**1184,77**

Graphique 6: SITUATION DE REMBOURSEMENT EN PRINCIPAL ET INTERETS



Le remboursement du principal en 2021 se chiffre à 1 073,35 milliards de FCFA, ainsi réparti :

- **Dette extérieure : ..... 413,21 milliards F CFA soit 38,50% ;**
- **Dette intérieure : ..... 660,14 milliards F CFA soit 61,50%.**



Tableau 10: REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bilatéraux	59,2	104,44	153,72	141,7	136,04	171,1	118,31	143	198,63	96,12
Multilatéraux	6,89	7,03	6,43	7,85	4,45	6,78	6,54	6,92	15,53	14,43
Banques commerciales	2,69	6,84	8,89	10,68	13,46	15,49	15,54	15,95	15,27	15,35
AFREXIM BANK	0	0	0	0	0	0	36,23	52,25	35,93	22,97
TRADERS	0	0	0	0	0	62,43	143,94	55,45	18,06	198,7
ENI CONGO	0	0	0	0	0	0	897,4	0	0	0
Stés CHINOISES	0	0	0	0	0	0	24,08	4,55	32,78	0
DIVERS CREANCIERS	4,47	1,83	9,77	1,95	3,41	2,57	0,57	0	2,05	65,65
Total Extérieur	73,25	120,14	178,81	162,18	157,36	258,3	1 242,61	278,13	318,25	413,21
Total Intérieur	63,92	37,83	47,53	15,09	4,98	11,79	48,08	48,08	251,11	660,14
Total Général	137,17	157,97	226,34	177,27	162,34	270,1	1 290,69	326,21	627,24	1073,35

Les charges d'intérêts payées en dette extérieure sur la période sous revue ont été de 62,35 milliards FCFA. Ces charges, sont réparties à raison de 35,78 milliards F CFA au titre de la dette due envers les négociants en matière première (Traders), 8,82 milliards F CFA envers le Club de Londres, 6,99 milliards F CFA aux créanciers multilatéraux, 5,64 milliards F CFA envers Afrexim-bank et enfin 5,11 envers les créanciers bilatéraux.

Les charges d'intérêts payées en dette intérieure sur la période sous revue ont été de 49,07 milliards FCFA. Ces charges, sont réparties à raison, 32,93 milliards de FCFA payés pour le compte des titres publics et 11,44 envers la BEAC, 3,55 milliards F CFA au titre du prêt Club de Brazzaville, 0,74 milliard F CFA au titre de l'emprunt obligataire (2016-2021) et 0,41 milliard F CFA au titre de la dette due envers les banques commerciales locales.

Tableau 11: REMBOURSEMENT DES INTERETS

Catégorie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Multilatéraux	2,76	6,37	5,81	5,99	7,76	6,5	5,92	26,16	29,31	5,11
Banques commerciales	1,35	1,11	0,89	0,93	1,06	2,08	2,21	3,03	5,3	7
AFREXIM BANK	8,45	7,42	7,39	9,11	9,34	10,67	11,73	11,1	9,7	8,82
TRADERS	0	0	0	0	0	9,69	18,03	15,34	9,84	5,64
ENI CONGO	0	0	0	0	0	52,95	83,42	98,21	2,04	35,78
Stés CHINOISES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIVERS CREANCIERS	0	0	0	0	0	0	0	0,21	1,59	0
Total Extérieur	14,37	15,2	14,33	16,2	18,18	81,99	121,38	154,04	57,88	62,35
Total Intérieur	0	0	0	0	0	12,81	23,94	20,81	17,69	49,07
Total Général	14,37	15,2	14,33	16,2	18,18	81,99	145,32	174,86	75,57	111,42

TRANSFERTS NETS

Les transferts nets de la dette extérieure (décaissements - remboursement en principal et intérêt) se sont établis à 119,06 milliards FCFA en 2021 contre 75,66 milliards FCFA en 2020.

Tableau 12: EVOLUTION DES FLUX NETS.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Décaissements	216,13	188,38	338,03	164,49	271,97	539,48	66,15	344	75,66	119,06
Remboursement en principal	74,14	110,57	137,49	150,15	211,85	257,48	1242,8	326	269,2	413,21
Flux net	141,99	77,81	200,54	14,34	60,12	282	-1177	17,4	-193,6	-294,15
Intérêts	14,37	15,2	14,33	16,2	18,18	81,99	121,38	154	49,47	62,35
Transfert net	156,36	93, 01	214,87	30,54	78.30	363.99	-1237	171.40	-144,1	-231,81

XI. ANALYSE DU PORTEFEUILLE EXISTANT DE LA DETTE PUBLIQUE AU 31 DECEMBRE 2021

Le portefeuille de la dette publique à fin décembre 2021, fait ressortir un encours de la dette publique de 8 130,56 milliards FCFA (116,05% du PIB) dont 4 116,56 milliards FCFA de dette extérieure (51,06% du PIB) et 4 014,00 milliards FCFA de dette intérieure (49,79% du PIB).

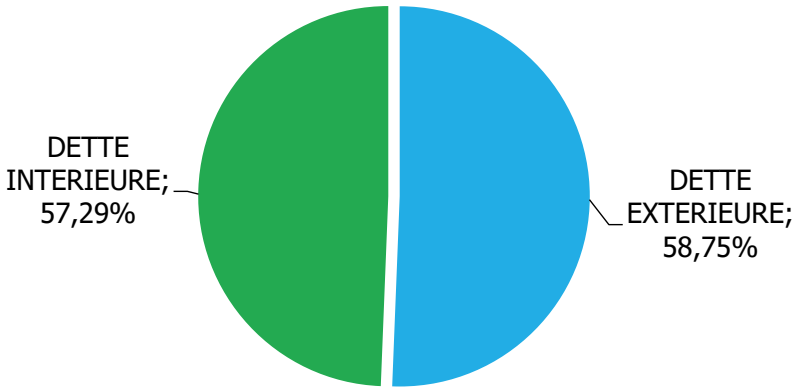
Tableau 13: STRUCTURE DU PORTEFEUILLE PAR BAILLEURS

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	%
Dette extérieure	1809,35	1839,13	2426,40	2650,76	2857,83	4002,12	3969,69	4278,01	3767,42	4116,54	50,6%
Créanciers Officiels	1296,16	1343,72	1913,27	2123,96	2333,18	2213,38	2022,83	2307,92	2038,78	2359,33	29,0%
Bilatéraux	1209,45	1259,92	1821,12	2007,61	2193,31	2060,36	1815,47	1883,91	1582,61	1809,04	22,2%
Chine	1073,88	1123,47	1547,46	1749,82	1778,15	1600,93	1387,45	1394,04	1118,17	1262,04	15,5%
Autres	135,57	136,45	273,66	257,79	415,16	459,43	428,02	489,87	464,44	547,00	6,7%
Multilatéraux	86,71	83,80	92,15	116,35	139,87	153,02	207,36	424,01	456,17	550,29	6,8%
IDA	45,18	47,97	56,51	65,80	73,02	72,45	94,77	110,95	131,20	155,66	1,9%
FAD	5,54	5,54	5,54	13,10	8,97	12,15	13,47	16,37	21,18	26,77	0,3%
Autres	35,99	30,29	30,10	37,45	57,88	68,42	99,12	296,69	303,79	367,86	4,5%
Créanciers privés	513,19	495,41	513,13	526,80	524,65	1788,74	1946,86	1970,09	1728,64	1757,21	21,6%
Banques commerciales	223,59	207,38	225,62	240,66	234,44	191,16	184,56	172,96	144,39	139,62	1,7%



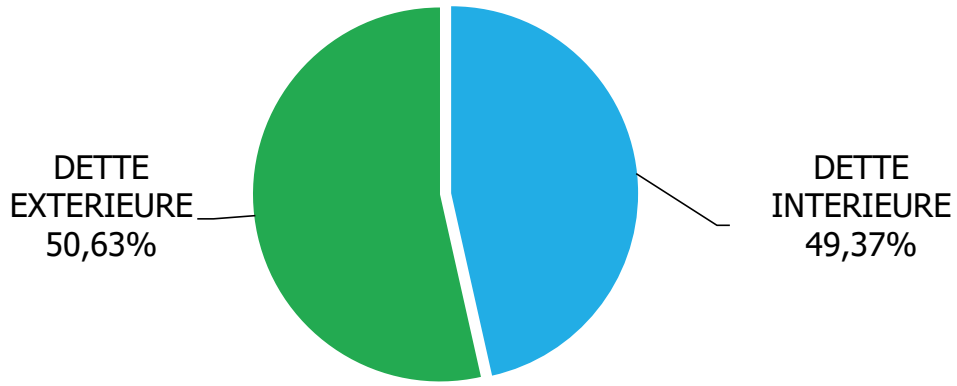
AFREXIM BANK	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**191,43**	**163,70**	**115,40**	**73,01**	**54,41**	**0,7%**
TRADERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1174,63	1061,05	1142,40	1045,88	883,67	10,9%
Stés CHINOISES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305,97	308,90	237,12	283,89	3,5%
Fournisseurs	289,60	288,03	287,51	286,14	290,21	231,52	231,58	230,43	228,24	395,62	4,9%
Dette intérieure	428,14	421,47	393,38	385,66	377,11	1868,37	1856,23	1998,99	2828,71	4014,02	49,4%
DETTE INTERIEURE CONVEN-TIONNEE	0,00	0,00	0,00	0,00	192,00	774,00	762,33	963,76	1470,31	2105,89	25,9%
BGFI BANK	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48,09	0,6%
Banque postale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,22	0,1%
BSCA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,11	0,5%
Emprunt obligataire	0,00	0,00	0,00	0,00	192,00	192,00	144,23	96,15	11,35	113,23	1,4%
Obligation du Trésor	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153,50	575,25	794,89	9,8%
BTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	46,10	142,11	108,71	205,89	2,5%
Financement Club de BZV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203,00	327,46	4,0%
Consolidation BEAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	572,00	572,00	572,00	572,00	572,00	7,0%
DETTE INTE-RIEURE NON CONVEN-TIONNEE	428,14	421,47	393,38	385,66	185,11	1094,37	1093,90	1035,23	1358,40	1908,13	23,5%
Dette Commerciale auditée	12,23	12,23	12,23	12,23	12,23	12,23	12,23	135,72	955,43	642,92	7,9%
Dette commerciale encours d'au-dit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,44	859,44	514,74	0,00	573,78	7,1%
Dette Sociale	72,48	84,50	68,41	66,69	172,88	222,70	222,23	384,77	402,97	371,13	8,5%
Arriérés de pensions encours de validation	343,43	324,74	312,74	306,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
Arriérés so-ciaux encours de validation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,3	0,0%
TOTAL EN-COURS	2237,49	2260,60	2819,78	3036,42	3234,94	5870,49	5825,92	6277,00	6596,13	8130,56	100%

Graphique 7: REPARTITION DE L'ENCOURS EN POURCENTAGE DU PIB.



A fin décembre 2021, le taux d'endettement du Congo se chiffre à 116,05% du PIB, largement au-dessus de la norme communautaire fixée à 70%.

Graphique 8: REPARTITION DE L'ENCOURS PAR SOURCE DE DETTE.



Le graphique 8: répartition de la dette publique par source et en pourcentage de l'encours total. La dette extérieure représente 50,63% de l'encours total contre 49,37% pour la dette intérieure.

A. DETTE EXTERIEURE

1- COMPOSITION DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR CATÉGORIE DE CRÉANCIERS

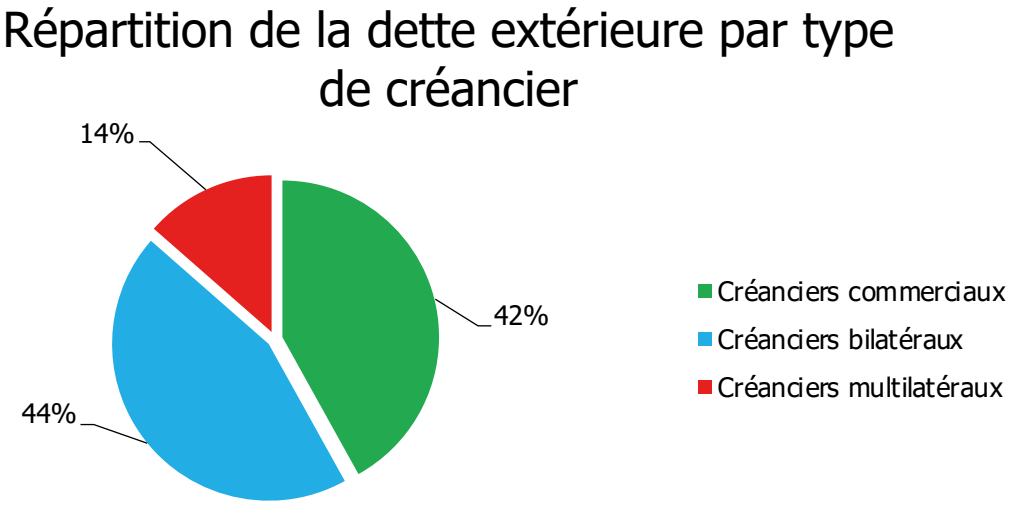
Au 31 décembre 2021, la dette extérieure est évaluée à 4116,56 milliards de F CFA, et se repartit comme suit : 43,95% de créanciers bilatéraux, 42,69% de créanciers commerciaux et 13,37% de créanciers multilatéraux.

Avec un encours de 1 809,04 milliards de FCFA soit 3,1 milliards USD, les créanciers bilatéraux représentent 43,95% de la dette extérieure. En effet, la dette bilatérale occupe, en termes de volume la première place dans le portefeuille, et la Chine est le premier créancier bilatéral avec un encours total de 1 262,04 milliards de FCFA. L'encours sans arriérés des bilatéraux est de 1 707,78 milliards FCFA soit, d'environ 2,9 milliard USD.

Les créanciers commerciaux occupent le deuxième rang avec 1 757,23 milliards FCFA d'encours soit environ 3,0 milliards USD. Les commerciaux détiennent en terme de volume 42,69% du stock de la dette extérieure.

Avec un encours de 550,29 milliards de FCFA soit environ 948 millions USD, la dette multilatérale représente 13,37% du stock de la dette extérieure. Elle est essentiellement contractée auprès des institutions multilatérales suivantes : IDA/BIRD, FAD/BAD, BDEAC, FIDA etc.

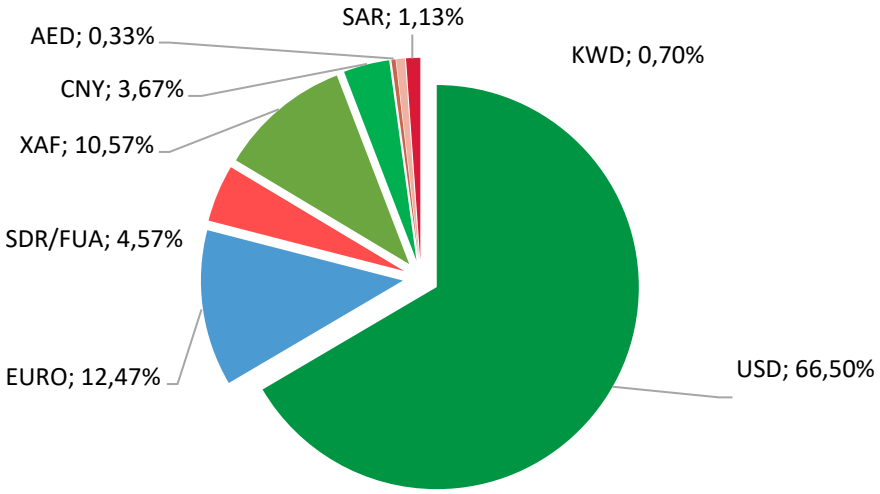
Graphique 9: Composition de la dette extérieure par catégorie de créanciers



2- COMPOSITION DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR DEVISES

Le portefeuille de la dette publique extérieure du Congo se répartit comme suit : USD 66,50 %, Euro 12,47%, FCFA 10,57%, DTS 4,57%, RMB 3,67%, SAR 1,13%, AED 0,33% et KWD 0,77%.

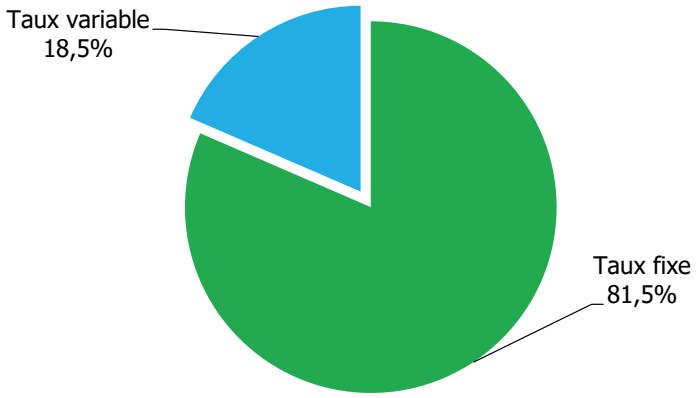
Graphique 10: COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE PAR DEVISE



La dette en dollar US, est principalement contractée auprès de la Chine, du Club de Londres et les Traders.

3- COMPOSITION DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR TYPE DE TAUX D'INTÉRÊT

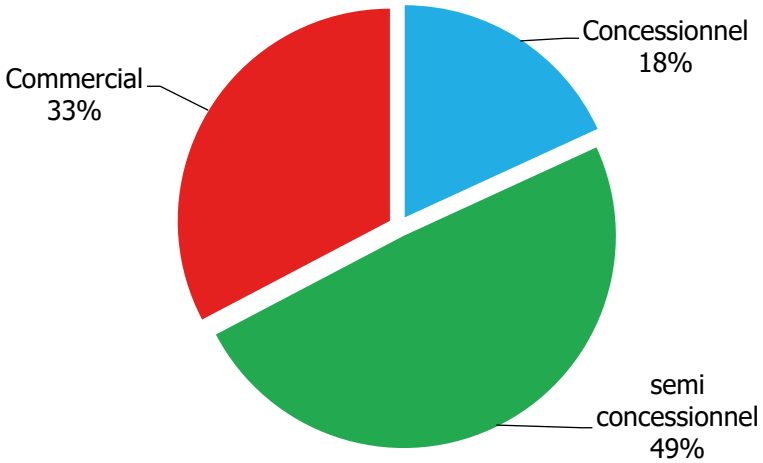
Le portefeuille de la dette publique extérieure est essentiellement composé de 81,5% prêts à taux fixe et de 18,5% de prêts à taux variable.



4- COMPOSITION DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR TYPE DE PRÊT

La dette extérieure est composée de 18% de prêts concessionnels, de 49% de prets semi-concessionnels et 33% de prêts commerciaux (Traders, Club de Londres, Afreximbank et divers créanciers fournisseurs non assurés).

Graphique 11: COMPOSITION DE LA DETTE EXTERIEURE PAR TYPE DE PRET



B. DETTE INTERIEURE

A fin décembre 2021, la dette intérieure est arrêtée à 4 014,01 milliards FCFA, et comprend entre



autres, les BTA 205,89 milliards F CFA, les OTA 794,89 milliards F CFA, la consolidation BEAC 572 milliards F CFA, le Club de Brazzaville 327,46 milliards F CFA, et l'emprunt obligataire 113,23 milliards F CFA, la dette bancaire (BGFI ; Banque Postale, et la BSCA) 92,42 milliards F CFA.

La dette intérieure inclut également la dette commerciale auditée 642,92 milliards F CFA, la dette commerciale en cours d'audit 573,78 milliards F CFA, la dette sociale (arriérés de pensions, rappels d'activités des enseignants, droits des travailleurs des entreprises d'Etat liquidées etc) d'un montant de 371,13 milliards FCFA et les arriérés sociaux en cours de verification pour un montant 320,3 milliards FCFA.

XII. INDICATEURS DE LA QUALITE DU PORTEFEUILLE

Le Congo a élaboré le document de stratégie de gestion de dette à moyen terme (SDMT) 2021-2023 avec l'accompagnement du Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (AFRITAC centre).

Toutefois, il sied de noter que cette SDMT a été élaborée avec des données projetées à fin décembre 2021, sans tenir compte des arriérés. Elle prend en compte les décaissements et remboursements prévus à cette échéance. Par conséquent, l'encours et les autres données de la dette publique projetés, pourraient diverger de l'encours réel à fin décembre 2021. Les indicateurs calculés sur la base des données actualisées de la dette sont en cours de finanalisation et seront publiées dans les prochains jours.

Tableau 14: INDICATEURS DES COUTS ET RISQUES DU PORTEFEUILLE PROJETE A FIN 2021

A FIN DECEMBRE 2021				
Indicateurs de risque		**Dette extérieure**	**Dette intérieure**	**Dette totale**
Montant (en millions de francs CFA)		2 929 350,81	1 395 996,95	4 325 347,76
Montant (en millions de dollars)		5 272,31	2 512,55	7 784,86
Dette nominale en pourcentage du PIB		41,42	19,74	61,17
Valeur actuelle en pourcentage du PIB		34,69	19,74	54,43
Coût de la dette	Paiement des intérêts en % du PIB	0,77	1,25	2,02
	TI, moyenne pondérée (%)	1,87	6,31	3,3
Risque de refinancement	Temps moyen jusqu'à l'échéance (ans)	7,15	2,61	5,7
	Dette arrivant à échéance dans un an (% du total)	12,39	22,41	15,59
	Dette arrivant à échéance dans un an (% du PIB)	5,2	4,4	9,6
Risque de taux d'intérêt	Temps moyen avant la révision du taux (ans)	5,22	2,61	4,39
	Dette dont le taux doit être révisé dans un an (% du total)	40,35	22,41	34,63
	Dette à taux fixe (% du total)	69,07	100	78,94
	T-bills (% du total)	0	4,4	1,4
Risque de change	Dette en devises (% dette totale)			67,5
	Dette en devises à court terme (% des réserves)			79,2



L'analyse du portefeuille de la dette au 31 décembre 2021, met en évidence un certain nombre d'éléments de coût et de risque.

A. COÛT À FIN 2021

Le coût moyen pondéré du portefeuille de la dette publique à fin 2021 atteint 3,3%. Le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette extérieure demeure peu élevé (1,9%) et assez proche du taux d'intérêt associé aux emprunts auprès d'Eximbank Chine (2%). Le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette intérieure est plus élevé (6,3%), mais il demeure proche du taux moyen des souscriptions des titres publics du trésor congolais sur le marché de la CEMAC. Toutefois, il pourrait encore croître au cours des prochaines années si les autorités décident de mettre en œuvre une stratégie d'allongement des maturités des titres publics.

B. RISQUES À FIN 2021

RISQUE DE REFINANCEMENT

Le risque de refinancement est important et découle de la dette intérieure. A fin 2021, environ 22,4% de la dette intérieure doit être remboursée et refinancée en 2022. En outre, le profil de remboursement de la dette publique (graphique 12) indique que plus de la moitié de la dette intérieure arrivera à échéance entre 2022 et 2024, ce qui devrait accentuer d'avantage la pression sur la trésorerie de l'Etat et, donc sur ses besoins de financement. La Direction Générale du Trésor essaie déjà d'atténuer ces pressions grâce aux opérations de reprofilage de sa dette par le rachat des valeurs du Trésor initiées au cours de l'année 2021 (encadré 1).

ENCADRÉ 1. OPÉRATIONS DE RACHAT DES VALEURS DU TRÉSOR

La République du Congo a initié des opérations de rachats de certaines lignes de titres émis sur le marché de la CEMAC, dans le but d'atténuer le risque de refinancement de la dette intérieure. Entre mai et juin 2021, le Congo a conduit deux opérations de rachats sur 14 lignes de valeur de Trésor, pour un montant global de 126,2 milliards de FCFA. Elle envisage de conduire deux nouvelles opérations de rachat d'ici la fin de l'année 2021, pour un montant de 84 milliards de F CFA. L'essentiel des titres rachetés sont des anciennes OTA à 2 ans et 3 ans, parmi lesquelles figurent des titres émis il y a moins d'un an.

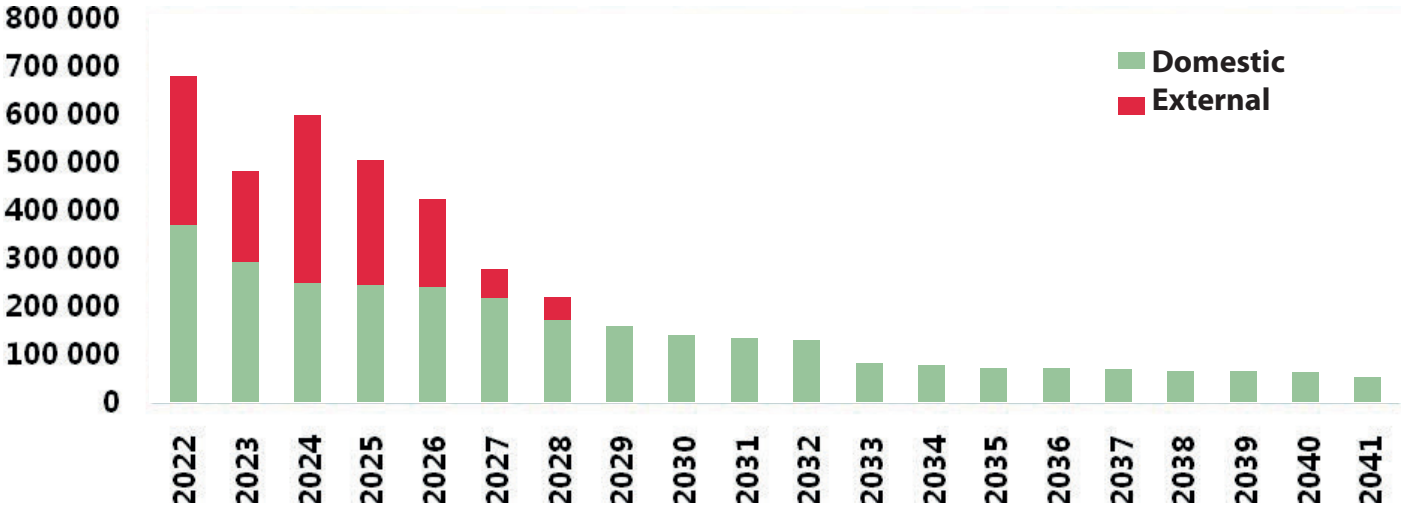
Les opérations de rachat ont été financées par l'émission de nouvelles lignes de titres de maturités 3 à 5 ans. Tous les titres ont été rachetés au pair, largement au-dessus de leurs prix initiaux d'émission qui oscillent autour de 90%-95% de la valeur nominale.

Les opérations de rachat pourraient être mieux calibrées pour améliorer leur efficacité. Les OTA émises il y a moins d'un an ou celles faisant encore l'objet de réouverture ne devraient pas figurer dans la liste des titres publics proposés aux investisseurs pour rachat. Le rachat d'une valeur du Trésor émise récemment, a un impact limité sur la réduction du risque de refinancement lorsque le rachat est financé par une nouvelle ligne de maturité similaire. La Direction Générale du Trésor (DGT) devrait aussi éviter de payer le même prix de rachat pour tous les titres. Le prix de rachat doit tenir compte de la maturité résiduelle du titre à racheter, de l'évolution du niveau des taux depuis la première émission du titre à racheter et des conditions de liquidité dans le marché.

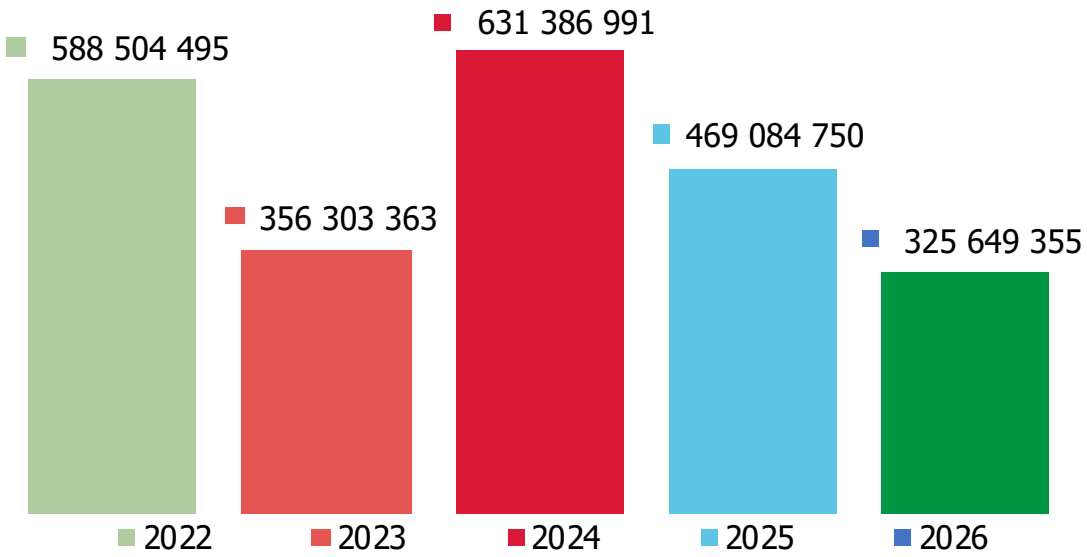
Source : DGT

Par ailleurs, le profil de remboursement de la dette publique laisse apparaitre des pics durant les cinq (5) prochaines années, avant de manifester un lissage, à partir de l'an 2033. Cela s'explique par l'important volume des prêts extérieurs et surtout intérieurs dont les titres du trésor, arrivant à maturité en 2028.

Graphique 12: PROFIL DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2021 (en millions de F CFA)

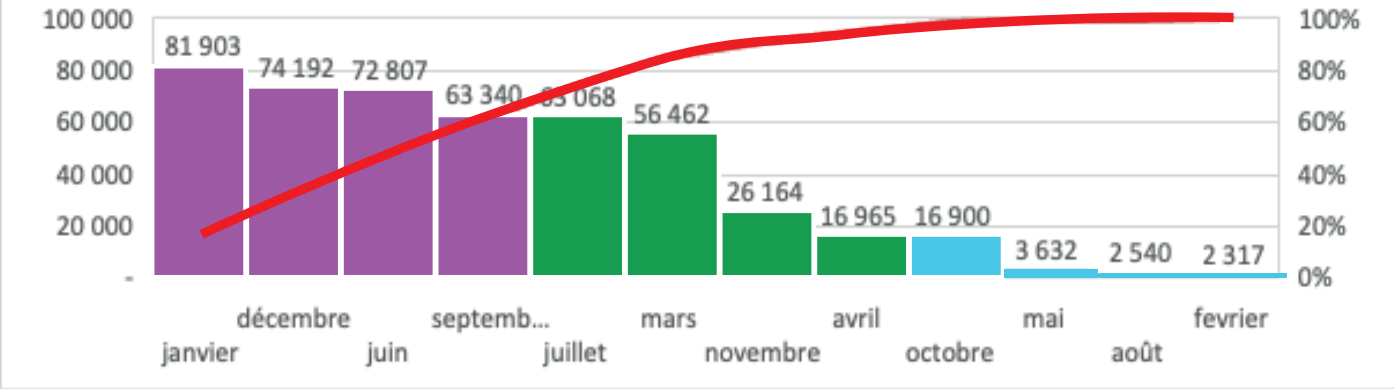


Graphique 13:PROFIL DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE INTERIEURE



Le profil de remboursement de la dette intérieure montre que les pics seront observés par ordre d'importance en 2024, en 2022 et en 2025.

Graphique 14: REMBOURSEMENTS MENSUELS CONSOLIDES 2021-2023



Le profil mensuel de remboursements qui consolide les échéances mensuelles au cours de la période pluriannuel 2021-2023 laisse apparaitre des pics irrégulièrement répartis dans la durée, avec une forte concentration sur les mois de janvier, décembre, juin, septembre, juillet et mars. Les mois de février, août et mai offrant encore de plus grandes marges.

Ce risque de refinancement du portefeuille (15,59%) est atténué par la part de la dette extérieure échéant à 1 an qui se situe en deçà de 15% (12,39%). En raison de la forte concentration des échéances de la dette intérieure au cours de l'année 2022 et 2024, il serait indiqué d'être regardant dans les choix des périodes accueillant les instruments de dettes extérieure et intérieure arrivant à maturité (graphique 14). Les années postérieures à 2024, devraient être privilégiées. Au cours de la même période, la durée de vie moyenne (ATM), dans la même période reste à 5,7 ans en 2021, et à 5,5 ans en 2022.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est aussi important et résulte principalement de la part importante de la dette extérieure à taux variable.

La dette extérieure à taux variable représenterait 31,2% de la dette extérieure totale à fin 2021. Cela s'explique par la prééminence d'emprunts à taux variable auprès des créditeurs commerciaux, et notamment les sociétés de négoce du pétrole. En outre, le portefeuille extérieur compte une part non-négligeable d'emprunts à taux variable auprès de bailleurs de fonds traditionnels tels que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la BAD et l'Agence France Développement (AFD).

En ce qui concerne la dette intérieure, bien que celle-ci soit entièrement à taux fixe, le nombre relativement important d'instruments arrivant à échéance en 2022 (22,4%), implique une exposition importante du portefeuille intérieur à la refixation prochaine des taux d'intérêt de tous ces instruments, en raison des opérations prévisibles de rachat. Au total, 34,7% du portefeuille de la dette publique verra ses taux d'intérêt révisés en 2022.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE



L'exposition du portefeuille aux fluctuations de taux de change est significative.

La dette libellée en devises représente 67,5% du portefeuille projeté à fin 2021. Par ailleurs, la part de la dette libellée en euro (qui sert d'ancrage au franc CFA) se limite à 9% du portefeuille total, indiquant une exposition importante du portefeuille aux fluctuations du dollar américain. La dette libellée en devises étrangères arrivant à échéance en 2022, représente 79,2% des réserves en devises du Congo auprès de la BEAC, ce qui, bien qu'absorbé par les réserves disponibles semble considérable et exige qu'une attention particulière soit mise sur son évolution pour garantir, sur le moyen et long terme, la capacité du Congo à faire face aux remboursements de la dette extérieure. Toutefois, ce constat doit être atténué par le fait que la BEAC gère les réserves des pays de la région selon un principe de solidarité et que cette institution a toutes les réserves nécessaires pour assurer les paiements de la dette extérieure du Congo.

Ainsi, Le risque de refinancement de la dette intérieure, le risque de taux d'intérêt de la dette extérieure et le risque de taux de change sont les principales vulnérabilités dont il faut tenir compte lors de l'évaluation des stratégies alternatives de financement.

XIII. DETTE DES DIX (10) ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Poursuivant son programme de réformes en matière de transparence et de publication des statistiques de la dette, le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public (MFBPP) publie pour la première fois, les statistiques relatives à la dette des dix (10) plus grandes entreprises publiques. Cette réforme permettra à l'avenir de réduire les risques budgétaires liés aux entreprises publiques, qui dorénavant devront fournir deux fois l'an, les informations relatives à leur dette garantie ou non garantie par l'Etat à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA).

En application du Décret n° 2021-301 du 15 mai 2021 confiant les attributions du portefeuille public au ministère en charge des finances, il a été procédé à la cartographie des entreprises publiques sur la base des concepts, définitions et la méthodologie du MSFP de 2014, mais également sur les recommandations du Guide des Statistiques de la Dette du Secteur Public/GSDSP 2011).

A compter de l'an 2021, la Caisse Congolaise d'Amortissement a été instruite de mener les travaux pour la centralisation des informations sur la dette des entreprises publiques d'aboutir à l'établissement d'une base de données unique couvrant l'ensemble de la dette de l'administration centrale. Cette recommandation a été réitérée au cours des discussions avec les institutions de Bretton woods, dans le cadre des actions annuelles de performance et politiques publiques (PPA en sigle anglais) et lors des consultations de l'article IV de décembre 2021.

Pour rappel, le Congo est éligible au financement de l'IDA-19, qui passe par la politique de financement du développement durable (SDFP) et au respect des PPA.

Comme étape intermediaire,il a été retenu un echantillon des dix (10) plus grandes entreprises nationales.Ces dernieres ont été retenues sur la base des critères suivants:





- **Le niveau de participation de l'Etat dans le capital social;**
- **Le secteur d'activité;**
- **Le chiffre d'affaires.**

A fin décembre 2021, la dette directe des entreprises publiques est estimée à 2 420,276 milliards de FCFA soit 34,54% PIB.

Cependant, le tableau ci-dessous qui présente la situation de la dette des entreprises publiques ne donne pas des indications sur les caractéristiques de l'endettement des entreprises. Il ne présente pas par exemple le montant initial de la dette, le taux d'intérêt, la devise des engagements, la maturité initiale et la maturité résiduelle, du fait de l'indisponibilité des données y afferentes au moment de la publication du rapport 2021.

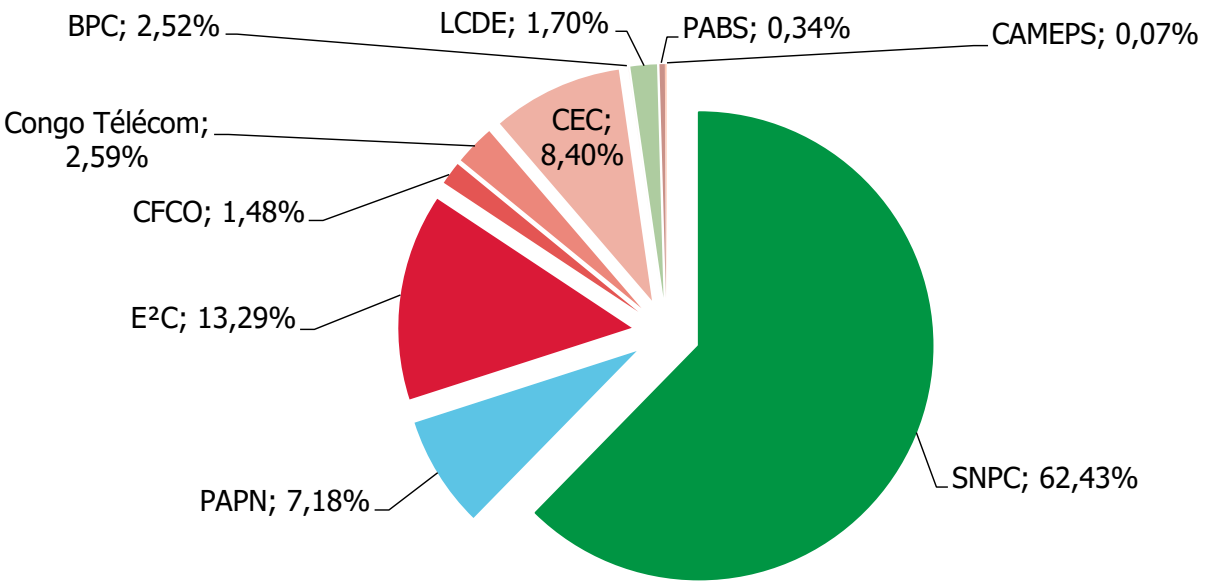
Afin de donner l'information la plus pertinente et la plus complète, la couverture et les caractéristiques du portefeuille de la dette seront révisées selon la disponibilité de l'information dans les publications suivantes.

La SNPC paie le service de la dette aux négociants en pétrole (Trafigura et Glencore) au nom du gouvernement en utilisant la part gouvernementale du pétrole sur la dette qui a été contractée par le gouvernement du Congo. En tant que telle, la dette est déclarée par la CCA comme dette extérieure due par le gouvernement du Congo. N'étant pas une dette de la SNPC, elle n'est pas inscrite au bilan de la SNPC.

Le tableau ci-dessous présente les dix (10) plus grandes entreprises publiques.

Nom de l'entreprise publique	Part de l'Etat dans le capital social (en %)	Secteur d'activité	Statut de l'entité	Activité commerciale ou non commerciale (C/NC)	Nombre d'employés	Chiffre d'affaires	Dette totale de l'entreprise publique	Dette de l'entreprise publique garantie par le Gouvernement	Dette de l'entreprise publique non garantie par le Gouvernement	Pourcentage d'employés par rapport au nombre total d'employés des 10 entreprises publiques	Pourcentage du chiffre d'affaires par rapport au chiffre d'affaires total des 10 entreprises publiques
Société nationale des pétroles du Congo (SNPC)	100%	Energie et Secteur de l'Extraction	Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)	C	336	360 863	1 909 602	-	1 909 602	4,7%	62,43%
Port autonome de Pointe-Noire (PAPN)	100%	Transport	EPIC	C	425	41 493	54 567	-	54 567	6,0%	7,18%
Energie électrique du Congo (E²C)	100%	Energie et Secteur de l'Extraction	Société anonyme uniperson-nelle	C	2 127	76 834	70 453	-	70 453	29,9%	13,29%
Chemin de Fer Congo Océan (CFCO)	100%	Transport	EPIC	C	2 058	8 562	9 458	-	9 458	28,9%	1,48%
Congo Télécom	100%	Technologies de l'Information et des Communi-cations	Société anonyme	C	448	15 000	20 407	-	20 407	6,3%	2,59%
Centrale électrique du Congo (CEC)	80%	Energie et Secteur de l'Extraction	Société anonyme	C	24	48 535	338 502	-	338 502	0,3%	8,40%
Banque postale du Congo (BPC)	80%	Industrie, Commerce & Services	Société anonyme	C	357	14 553	10 000	-	10 000	5,0%	2,52%
La Congolaise des eaux (LCDE)	94%	Eau, Assainisse-ment et Gestion des déchets	Société anonyme	C	1 160	9 838	5 041	-	5 041	16,3%	1,70%
Port autonome de Brazzaville et des Ports secondaires (PABS)	100%	Transport	EPIC	C	127	1 992	731	-	731	1,8%	0,34%
Centrale d'achats des médica-ments essentiels et des produits de santé (CAMEPS)	100%	Santé	EPIC	C	52	397	1 516	-	1 516	0,7%	0,07%
					7114	577 670	2 420 276	-	-		100%

Graphique 15: REPARTITION DU STOCK DE LA DETTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES



XIV. CONCLUSION

La gestion de la dette sous la période en revue, a été essentiellement marquée par la mise en œuvre de l'initiative pour la suspension du service de la dette (ISSD) du G20 et la poursuite des négociations en vue de la restructuration de la dette commerciale.

L'année 2021, s'est caractérisée dans un premier temps par la persistance de la crise pandémique liée à la COVID-19 et aussi par la poursuite des discussions avec le FMI en vue de conclure un nouveau programme triennal soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC).

Les effets de cette pandémie conjuguée aux externalités négatives de la conjoncture pétrolière sur l'économie nationale n'ont pas permis de mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la FEC signé en juillet 2019, qui consistait à ramener la valeur actualisée de la dette extérieure à 30% du PIB à l'horizon 2023, par la restructuration de la dette extérieure.

Sous la période en revue, des retards ont été constatés sur la restructuration de la dette tant avec les créanciers bilatéraux qu'avec le trader Glencore .

En attendant la finalisation du plan global d'apurement de la dette intérieure en cours d'élaboration, quelques remboursements ont été effectués dans le cadre du Club de Brazzaville.

Des efforts ont été engagés pour augmenter les recettes non pétrolières et pour contenir les dépenses publiques. Mais l'ambitieux ajustement budgétaire réalisé par les autorités congolaises n'a pas suffi seul à restaurer la viabilité de la dette publique du pays en 2021.
Il a donc été accompagné d'une restructuration de la dette impliquant un allègement du service



de la dette. Ainsi, l'initiative pour la suspension du service de la dette (ISSD) du G20 a contribuée tant soit peu à l'allègement du service sous la période en revue. De même, des négociations ont été ouvertes avec les partenaires commerciaux.
Ces efforts budgétaires, conjugués à la hausse des revenus non-pétroliers et les financements concessionnels des partenaires du Congo ont contribué à la reconstitution des dépôts du pays à la BEAC, contribuant ainsi au renforcement des réserves régionales.
Dans le cadre des engagements pris auprès du FMI, la réduction attendue de la valeur actualisée de la dette extérieure est de 30% du PIB à l'horizon 2023.Cet objectif devant être obtenu à travers la restructuration de la dette existante.
La stratégie de restructuration que la République à mise en place en 2021 visait l'atteinte de cet objectif.
Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT), différentes simulations ont été effectuées. Au regard des résultats de l'analyse comparée des indicateurs de coûts et risques respectifs, la stratégie privilégiant une politique de mobilisation des nouveaux financements axée sur les emprunts concessionnels et un recours prudent au marché intérieur permettant le développement du marché domestique des titres a été adopté comme étant la plus appropriée pour répondre de manière optimale aux objectifs annuels fixés par le Gouvernement.
En 2021, la gestion de la dette a été menée suivant cette stratégie qui avait comme cible, la sortie de la situation de non viabilité de la dette publique. Le recours à l'endettement a été mené avec la prudence résultant de cette stratégie.
Cependant, 2021 n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs fixés. Ainsi par exemple l'ISSD comme les restructurations bilatérales hors institutions, n'ont pas toutes abouties. Les négociations sont en cours.

Dans ce contexte, les orientations stratégiques pour l'avenir restent :

- **Conclure un nouveau programme avec le FMI soutenu par une FEC ;**

- **Conclure l'accord de restructuration de la dette commerciale ;**

- **Continuer à rechercher prioritairement des prêts concessionnels tout en respectant les critères de convergence de la CEMAC et consolider les seuils de viabilité;**

- **Maintenir le recours rationnel au marché sous régional ;**

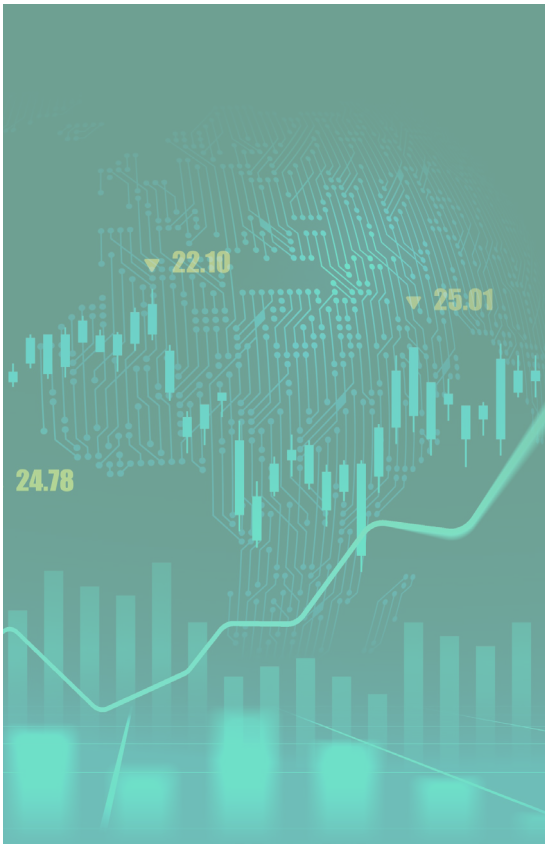
- **Elaborer une stratégie de la dette qui détermine la structure appropriée du portefeuille de la dette permettant une meilleure gestion des risques ;**

- **Mettre en œuvre les conclusions des audits de la dette domestique et apurer les arriérés intérieurs ;**

- **Eviter la constitution de nouveaux arriérés ;**

- **Arrimer le cadre organisationnel de la gestion de la dette aux meilleurs standards internationaux.**





CAISSE CONGOLAISE
D'AMORTISSEMENT

410 E AVENUE DU CARDINAL EMILE BIAYENDA, BP 2090 BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO
TÉL. : + 242- 281-58-70 ; FAX. : +242-58-53-36 EMAIL : CAISSECCA@GMAIL.COM